



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2745
12 mars 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Les travailleurs n'ont pas à payer la crise

Des emplois et des salaires décentés pour tous!



Vaccination

Des irresponsables au pouvoir

Page 3

Sénégal

La population dans la rue

Page 8

Droits des femmes

À quand l'égalité salariale?

Page 5

Leur société

- Vaccins : écran de fumée gouvernemental 3
- Une pénurie entretenue 3
- Guerre d'Algérie : une vérité bien tardive 4
- Affaire Karachi : Balladur ne savait rien 4
- Climat : zéro pointé à Macron 4
- Ségur de la santé : acte II aussi creux que l'acte I 5
- Égalité hommes-femmes : mettre le capitalisme à l'Index 5
- Intermittents et précaires : «On se bat pour ne pas crever» 6
- Restos du cœur : thermomètre d'un système malade 6
- Banques : des sangsues 6
- RSA : de plus en plus d'allocataires 6
- Hébergement d'urgence : pauvreté permanente 6
- Essais nucléaires : quand l'armée française irradiait les Polynésiens 7
- Lubrizol - Rouen : la défense minable d'une multinationale 7
- Usine Seveso : irresponsabilité patronale criminelle 7
- Profits du CAC 40 : les actionnaires choyés 11
- Olivier Dassault : «capitaine» de ses propres intérêts 11
- Enseignes commerciales : hémorragie d'emplois 11

Dans le monde

- Sénégal : la population dans la rue 8
- Migrants : le scandale des refoulements 8
- Liban : la population victime de l'État, des banques et des spéculateurs 9
- Irak : le pape, menteur par omission 9
- États-Unis : le procès d'un policier et de la police 16
- Chili : à quand le droit à l'avortement ? 16
- Famille Windsor : la malédiction de la momie 16

Dans les entreprises

- PSA : des milliards de bénéfices et des suppressions d'emplois ! 12
- Forges de Bologne : 0 % d'augmentation, une provocation 12
- Groupe Korian : un militant attaqué en justice 12
- Aéroport de Roissy : des milliers d'emplois menacés 13
- De dures conditions de travail 13
- Bosch : de Drancy à Rodez et à l'Espagne 14
- Une catastrophe pour l'Aveyron 14
- Sanofi-Vitry : le mécontentement grandit 14
- Deliveroo : le retour des pousse-pousse 15

Il y a 10 ans

- Japon : la catastrophe de Fukushima 10

Vive la Fête de Lutte ouvrière 3

Pour chaque travailleur, un emploi et un salaire décent !

Le volet de la réforme de l'assurance chômage diminuant les allocations des chômeurs s'appliquera à partir du 1^{er} juillet. Par exemple, un travailleur mis au chômage après huit mois de travail payés au smic verra son indemnisation passer de 970 euros à 685 euros par mois.

Macron et ses semblables ne s'imaginent pas vivre avec le smic, mais ils volent 100, 200, 300 euros par mois aux chômeurs. En pleine crise, alors que les plans de licenciements se multiplient et que le nombre de chômeurs explose !

Et ensuite ils déploreront la montée de la misère ? Ils octroieront une prime par-ci, par-là, telles de bonnes âmes charitables ? Mais les travailleurs ne demandent pas l'aumône, ils veulent gagner leur vie en travaillant !

Tout cela est d'un mépris et d'une violence inouïs. Car la violence de la société est aussi là. Elle est dans l'impossibilité de gagner sa vie ; dans les privations sans fin ; dans la culpabilité et l'anxiété de dépendre d'allocations ou de la charité. Elle est aussi de ne pas se voir d'autre avenir que la misère.

Les restaurateurs dont les établissements sont fermés ou les artistes privés de leur public témoignent chaque jour de leur désarroi. Ils expriment l'injustice qu'ils ressentent de ne pas pouvoir exercer leur activité professionnelle. Eh bien, c'est ce que vivent en permanence des millions de salariés condamnés au chômage !

Les commerçants ou les professionnels de la culture sont empêchés de travailler par décret gouvernemental. Les salariés, eux, sont mis au chômage sur décision patronale. C'est injuste et insupportable dans les deux cas.

La différence, c'est que les suppressions d'emplois, les fins de contrat, les licenciements et les fermetures d'entreprise relèvent du fonctionnement normal et banal du capitalisme. Le code du travail et toutes les réglementations permettent au grand patronat de se débarrasser des travailleurs quand il n'en a plus besoin. Maître chez lui, il peut renvoyer ceux qu'il ne trouve pas assez productifs. Il peut réorganiser le travail pour demander à un salarié de faire le travail de deux.

Dans cette période de crise, c'est plus vrai que jamais. Renault, Michelin, Nokia, Airbus, Sanofi, Total, ADP... la liste des grandes firmes qui licencient ne cesse de s'allonger.

S'y ajoute maintenant le groupe PSA - Stellantis. Son PDG a annoncé qu'il ne produira pas son prochain moteur dans son usine de Douvrin dans le Pas-de-Calais. Il planifie donc la mort de l'usine.

Les actionnaires de PSA se partagent actuellement l'équivalent de 2,5 milliards d'euros et ils menacent 1 500 salariés de perdre leur gagne-pain, dans un ancien bassin minier ravagé par le chômage et frappé par la fermeture de Bridgestone.

Même gavé de milliards par le gouvernement, même à la tête de fortunes immenses, le grand patronat est sans pitié contre le monde du travail !

Nous ne pouvons pas accepter d'être poussés dans la misère au nom des profits et des cours boursiers d'une minorité de parasites. Alors, nous n'aurons d'autre choix que de nous défendre collectivement.

Il faut arrêter les licenciements et combattre réellement le chômage. Pour cela, il n'y a qu'une solution : répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Il y a moins de travail à réaliser ? L'entreprise se reconvertisse ? Le travail doit être réorganisé de façon à être réparti entre tous. C'est vrai aussi du côté de l'État, car il y aurait des milliers d'emplois utiles à créer dans les hôpitaux, les Ehpad ou l'éducation. Baisser les cadences et réduire le temps de travail pour conserver tous les postes et embaucher est de l'intérêt des travailleurs et de toute la société.

Un emploi et un salaire, c'est la seule richesse des exploités dans cette société. Tout le monde doit en avoir un : les jeunes comme les plus vieux, les femmes comme les hommes, les moins qualifiés comme les plus diplômés, les handicapés comme les valides, ceux qui ont une carte d'identité française comme ceux qui n'en ont pas.

Nous ne l'obtiendrons que collectivement et au prix d'un combat acharné contre la classe capitaliste. Mais nous en avons la capacité.

En travaillant, nous ne gagnons pas seulement notre pain. Nous produisons toutes les richesses. Nous produisons les profits, les capitaux et les fortunes extraordinaires qu'une minorité s'approprie. Nous sommes à la base de toute la vie sociale. Cela nous donne non seulement la légitimité d'imposer nos intérêts contre la classe de parasites qui domine la société, mais cela nous donne aussi les moyens d'inverser le rapport de force.



Manifestation contre la précarité, le 4 février.

Vaccins : écran de fumée gouvernemental

L'épidémie de Covid-19 continue de progresser, ainsi que les mesures de restriction frappant la population. Après les Alpes-Maritimes, l'ensemble du Pas-de-Calais se voit imposer un confinement le week-end.

Trois départements supplémentaires ont été déclarés en vigilance renforcée, ce qui porte leur nombre à 23. Quatre des six départements les plus touchés par l'épidémie se trouvent en Île-de-France où, pour libérer des lits de réanimation supplémentaires, l'Agence régionale de santé a donné l'ordre lundi 8 mars de déprogrammer 40% des opérations prévues.

Au fil des conférences de presse, le gouvernement cherche surtout à dissimuler son impuissance. Pour ce qui est de la vaccination, qui permettrait de faire reculer l'épidémie, le bilan est accablant. Péniblement parvenu en deux mois à faire administrer une dose

à 3,5 millions de personnes, le gouvernement assure pourtant qu'on atteindra 10 millions de vaccinés dans un mois, puis 10 millions de plus mi-avril. Pour y parvenir, il met en avant l'autorisation donnée aux pharmaciens, aux sages-femmes, et même aux pompiers de vacciner. Mais c'est l'arrivée des doses de vaccins qui impose son rythme, et cela n'est pas près de changer : l'Ordre des pharmaciens a averti dimanche 6 mars qu'il ne faudrait pas s'attendre à plus d'un ou deux flacons par pharmacie et par semaine... et l'État annonçait le lendemain que les généralistes ne pourraient pas être livrés entre le 8 et le 15 mars.

Dans les Ehpad, le gouvernement vient d'arrêter les livraisons de vaccins au point de mettre en colère une représentante du patronat du secteur. Elle considère que la campagne vaccinale n'est pas du tout achevée et note qu'il y a eu très peu de refus de vaccination dans le personnel. Mais les vaccins livrés étaient réservés aux résidents et le personnel a dû aller se faire vacciner en dehors des horaires de travail dans des centres déjà débordés.

Cela n'empêche pas le gouvernement d'orchestrer une campagne médiatique contre les soignants, accusés de refuser la vaccination et d'entraver ainsi la lutte contre l'épidémie. Il faut tout de même une bonne dose de mépris pour oser tenir un tel discours ! Ce sont ces soignants, à qui le gouvernement fait des leçons de morale, qui



prennent le plus de risques pour combattre l'épidémie. C'est grâce à leur dévouement et à leur ingéniosité que le système de santé ne s'est pas écroulé malgré la pénurie de moyens matériels et humains. Certains ont même dû venir travailler alors qu'ils étaient contaminés, sous prétexte qu'ils ne présentaient pas de symptômes. Les conditions de travail qui leur sont imposées gênent le respect des gestes barrières et favorisent l'apparition de clusters hospitaliers. Bien sûr, il est souhaitable que, dans l'intérêt de tous, les

soignants soient vaccinés. Mais s'ils ne l'ont pas tous été jusqu'à présent et si certains sont encore réticents à le faire, c'est le gouvernement qui en est le premier responsable par sa politique.

Après avoir menti sur la situation, sur les masques, les tests, les vaccins, sur à peu près tout à chaque étape de l'épidémie, les ministres et toutes sortes de responsables s'en prennent maintenant, pour se dédouaner de leur responsabilité, à ceux qui luttent réellement contre l'épidémie.

Sacha Kami

Une pénurie entretenue

Au 8 mars, l'Union européenne avait reçu 57 millions de doses de vaccin, les États-Unis 110 millions et le Royaume-Uni 7,5 millions.

La population de l'ensemble de ces pays totalise près de 800 millions d'habitants. Comme il faut deux doses pour vacciner une personne, cela signifie que les grands trusts pharmaceutiques n'ont livré de quoi vacciner qu'un peu plus d'une personne sur dix. Et il s'agit là des pays les plus riches de la planète.

Les milliards d'euros et de dollars que l'industrie pharmaceutique a encaissés n'ont pas été utilisés pour préparer une véritable vaccination de masse.

Sans parler des centaines de millions de doses préachetées, des dizaines de milliards d'euros et de dollars ont été données aux grands groupes

pharmaceutiques au prétexte de les aider à produire leurs vaccins. L'Union européenne a versé pour cela au moins 2,9 milliards d'euros et les États-Unis 14 milliards de dollars. Et cet argent a été manifestement utilisé à d'autres fins.

Dans le monde de la finance, l'effervescence autour des vaccins et des traitements contre le coronavirus a en effet entraîné une frénésie de spéculation.

2020 a été une année record : 134 milliards de dollars ont été injectés dans le secteur des biotechnologies au niveau des Bourses mondiale. Et les deux premiers mois de l'année 2021 sont déjà des mois historiques d'après les spécialistes. C'est à cela qu'a été consacrée la majorité des capitaux de l'industrie pharmaceutique, dont seule une très faible partie a réellement été utilisée pour construire de

nouvelles lignes de production de vaccins et recruter et former des travailleurs pour les faire fonctionner.

Les vaccins continueront donc à arriver au compte-gouttes, la pénurie n'est pas près de se terminer et la pandémie de s'arrêter. Mais les trusts pharmaceutiques et les spéculateurs se préparent une nouvelle année exceptionnelle...

Pierre Royan

Vive la fête de Lutte ouvrière !

En 2020, malgré la volonté de Lutte ouvrière de maintenir sa fête annuelle même avec toutes les précautions sanitaires, les autorités l'ont interdite, en juin comme en septembre.

Cette année encore, Lutte ouvrière veut tout faire pour qu'elle ait lieu. L'état d'urgence sanitaire étant prévu jusqu'au 31 mai, la fête n'aura pas lieu, comme il est d'usage, le week-end de la Pentecôte (22, 23 et 24 mai), mais les 5 et 6 juin 2021.

Cette décision sera suspendue jusqu'au dernier moment à l'autorisation de la préfecture. Mais la situation politique actuelle incite d'autant plus à militer pour que puisse

se tenir cette fête qui est, depuis plusieurs décennies, le principal rassemblement festif et politique communiste révolutionnaire, de France et même d'Europe.

Les prises de paroles de Nathalie Arthaud sur la grande scène sont l'occasion de meetings importants. Les multiples débats politiques sur des sujets d'actualité et sur la situation dans les entreprises sont autant de moments de discussions fraternelles,

collectives. Et cela revêt une importance cruciale dans la période actuelle.

La fête existe grâce à la venue de milliers de personnes, grâce aussi à l'aide de centaines de sympathisants, de travailleurs, pour monter les stands, les tenir, aider à la décoration, à la cuisine, à l'animation. Tout cela dans une ambiance fraternelle et solidaire qui permet d'échapper, ne serait-ce qu'un court instant, à l'individualisme de la société.

Pour que la fête de Lutte ouvrière 2021 ait lieu, l'aide de tous ceux qui veulent en être est

nécessaire. Cela commence par le fait d'en parler dès maintenant, dans

les quartiers et les entreprises où nous vivons et militons.



Vivement le 5 juin !

Guerre d'Algérie : une vérité bien tardive

Le 2 mars, Emmanuel Macron a déclaré, « au nom de la France », que l'avocat algérien membre du Front de libération nationale (FLN) Ali Boumendjel avait été torturé puis assassiné le 23 mars 1957. Cette reconnaissance très tardive faisait partie des propositions contenues dans le rapport Stora.

La vérité était déjà connue car le général Paul Aussaresses avait reconnu en 2001 avoir défenestré Ali Boumendjel de l'immeuble où il était détenu. Alors que l'armée parlait de suicide, *France Observateur* titrait déjà en mars 1957: « Qui a tué Maître Boumendjel? »

Cet avocat et militant du FNL fut assassiné pendant la bataille d'Alger. Les parachutistes avaient alors reçu les pleins pouvoirs du gouvernement socialiste de Guy Mollet après une vague d'attentats perpétrés par le FLN dans la ville. La préfecture de police d'Alger enregistra 24000 arrestations, chiffre en dessous de la réalité. Il

eut plus de 3000 disparus, selon le préfet de police d'Alger, dont celle de Maurice Audin, jeune mathématicien membre du Parti communiste algérien « *torturé puis exécuté ou torturé à mort* » par les militaires français comme l'a reconnu Macron en septembre 2018. Le cynisme de l'expression « les crevettes Bigeard » – du nom de cet officier parachutiste qui finira ministre sous Giscard d'Estaing – qui désignait les détenus jetés, morts ou vivants, en Méditerranée, dit tout de l'horreur du massacre.

Soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, Macron se permet tout au

plus une « une politique des petits pas », comme celle qu'a préconisée Stora. La férocité de la répression menée par l'armée française, l'appareil d'État et les gouvernements de l'époque n'est en fait pas dénoncée. Une férocité qui se déploya aussi en Indochine, à Madagascar ou au Cameroun, partout où les gouvernements français ont envoyé des troupes combattre ceux qui aspiraient à l'indépendance. Mais, si Macron se montre aussi parcimonieux dans la dénonciation des crimes de l'armée française en Algérie, malgré le temps passé, n'est-ce pas aussi pour ménager les soudards qui continuent aujourd'hui d'être dressés pour perpétrer des crimes contre des populations civiles, en particulier actuellement au Sahel?

Boris Savin

Affaire Karachi: Balladur ne savait rien

La Cour de justice de la République a été fidèle à sa réputation d'être clémente dès qu'il s'agit de condamner un ministre.

Le gagnant cette fois est Balladur, qui comparait dans une affaire de corruption dont l'argent avait servi à financer sa campagne électorale de 1995, quand il se rêvait président à la place de Chirac.

Ces commissions versées à des intermédiaires pour la négociation de contrats d'armement ont été détournées vers le compte de campagne de Balladur. Vingt-cinq ans après les faits, la Cour a estimé que celui-ci n'était au courant de rien et il a donc été relaxé. Voilà un ex-premier ministre, dans la « tradition républicaine » dont on parle tant, c'est-à-dire ignorant tout de ce qui le concerne et donc ni responsable ni coupable.

Il y aurait de quoi sourire si ce détournement d'argent n'avait pas entraîné la mort de 14 employés de la Direction des constructions navales, victimes d'un attentat de représailles venant sans doute d'un intermédiaire floué. Les familles des défunts n'avaient pas le sourire en apprenant le verdict dans l'affaire dite de Karachi. Elles pouvaient penser que l'innocent avait du sang sur les mains.

Le comparse de Balladur, l'ex-ministre François Léotard, a été moins chanceux puisqu'il écope d'une peine de prison de deux ans, certes avec sursis, et d'une amende de 100000 euros. Là encore la Cour est fidèle à sa tradition: on ne met pas de ministre en prison.

Balladur va pouvoir

couler des jours heureux.

Dans cette affaire, le tribunal correctionnel de Paris, avait prononcé six condamnations le 15 juin dernier, pour abus de biens sociaux, complicité ou recel. Ce tribunal a en effet estimé qu'aucun des six prévenus ne pouvait ignorer « l'origine douteuse » des fonds versés sur le compte de campagne de Balladur.

Ont ainsi été condamnés le conseiller de François Léotard au ministère de la Défense, Renaud Donnadiou de Vabres, à cinq ans de prison dont deux avec sursis et 120000 euros d'amende; le directeur de cabinet et chef de campagne de Balladur, Nicolas Bazire, condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis et 300000 euros d'amende, un homme qui pantoufle aujourd'hui chez LVMH; Thierry Gaubert, du ministère du Budget, a été condamné à quatre ans de prison dont deux ferme et 120000 euros d'amende; Dominique Castellan, PDG de la branche internationale de la DCN, a eu trois ans de prison dont un avec sursis et 50000 euros d'amende; et bien sûr les deux intermédiaires, Ziad Takieddine et Abdul Rahman El-Assir, ont été condamnés à cinq ans de prison. Tous ont fait appel, ce qui suspend les peines.

Ce jugement confirme du moins que cette affaire de corruption n'était pas une chimère. Quel dommage que Balladur n'en ait pas été informé!

Jacques Fontenoy



Arrestation pendant la bataille d'Alger.

Climat: zéro pointé à Macron

Alors que l'Assemblée nationale commence à examiner des milliers d'amendements sur la loi Climat, le gouvernement braque les projecteurs sur une éventuelle modification de la Constitution qui pourrait donner lieu à référendum.

Inscrire la préservation du climat dans la Constitution aura évidemment encore moins d'effet sur les hausses de température que n'en ont, dans une économie dominée par les capitalistes, la reconnaissance du droit de chacun à un emploi et à un logement sur le chômage de masse et le nombre des mal-logés.

Depuis son élection, Macron ne veut pas laisser le thème de la défense de l'environnement aux seuls écologistes. Nicolas Hulot

a participé à son gouvernement, sans que, de son propre aveu, l'environnement s'en porte mieux. Puis, après l'organisation d'une convention citoyenne sur le climat, Macron a déclaré que ses propositions seraient traduites « sans filtre » en lois et décrets.

Et voilà que dans la version gouvernementale de la loi Climat, ce n'est le cas que pour un dixième des 150 propositions de cette convention. Les autres ont été édulcorées pour ne créer

aucune contrainte pour les grandes entreprises. Les 150 citoyens ont protesté, lors de leur dernière réunion fin février, donnant au gouvernement la note de 3,3 sur 10 en matière de lutte contre le changement climatique.

Macron, qui avait mis ces citoyens tirés au sort sur un piédestal, trouve peut-être cela injuste. La mise en place de cette convention était censée apporter la preuve de sa capacité d'écoute de la population et corriger l'image donnée par le « dialogue » des CRS avec les protestataires en gilet jaune ou les manifestants contre la réforme des retraites.

Quant au climat, un rapport de l'ONG Oxfam a

estimé que « les entreprises du CAC 40 nous emmènent vers un monde à +3,5°C ». Quatre d'entre elles, Total, BNP Paribas, le Crédit agricole et la Société générale, auraient même, par leur taille internationale, chacune « une empreinte carbone supérieure à celle de la France »!

Tant que de tels mastodontes industriels, financiers, commerciaux, resteront la propriété privée de riches actionnaires ne raisonnant qu'en fonction de leurs intérêts financiers, les discours gouvernementaux sur la préservation de l'environnement resteront une sinistre farce.

Lucien Déroit



Ségur de la santé : l'acte II aussi creux que l'acte I

Accompagné de trois ministres, le Premier d'entre eux, Castex, avait sans doute besoin d'aide pour porter l'enveloppe présentée publiquement le 9 mars comme l'acte II du Ségur de la santé, à Cosne-Cours-sur-Loire, dans la Nièvre.

L'annonce de la reconstruction de l'hôpital local, trop vétuste, de la rénovation de l'Ehpad et de l'ouverture à terme d'une maison de santé pluridisciplinaire était sans doute une nouvelle attendue par la population des environs. Mais la mise en scène emphatique promettant une enveloppe de 19 milliards d'euros pour la santé tenait du spectacle de prestidigitation. En effet, sur cette somme, 13 milliards avaient

déjà été promis par le précédent chef de gouvernement, Édouard Philippe, dès 2019 et en partie mis en œuvre après le Ségur de la santé de juillet dernier. Quant aux six autres milliards, il faut comprendre qu'il s'agit du « soutien supplémentaire en investissement » déjà annoncé par Castex en juillet, ligne budgétaire à laquelle l'Union européenne participerait par ses subsides.

Au-delà des chiffres exprimés en milliards et

accumulant les précisions comptables, on peut comprendre qu'un tiers de la première somme serait consacré à la reprise de la dette hospitalière, une partie à poursuivre l'informatisation (deux milliards), une autre à moderniser les Ehpad (1,5 milliard), et le reste, neuf milliards, serait à la disposition des Agences régionales de santé pour construire de nouveaux hôpitaux ou en moderniser d'autres.

« Mon gouvernement n'est pas celui des belles paroles, il est celui de l'action, des solutions concrètes », a conclu Castex, après avoir reconnu que les remerciements

adressés au personnel de santé investi depuis le début de la crise sanitaire ne suffisent pas. C'est une manière de reconnaître que, aussi bien en matière d'augmentations de salaires que d'embauches, on est loin du compte. Pour parler concrètement, depuis plus d'un an la pandémie fait rage, met à mal le système de santé et épuise les soignants, le personnel du ménage, les travailleurs des structures hospitalières ou des Ehpad, les auxiliaires de vie et nombre d'infirmières et médecins de ville; mais les embauches indispensables, elles, sont toujours au point mort.

Des salles sont fermées faute de personnel, comme en chirurgie cardiaque à la Pitié-Salpêtrière à Paris, les heures supplémentaires s'accumulent, sans être payées comme à Avicenne à Bobigny, faute de personnel dans les services de paye, et l'hôpital est tellement « en tension » que, ça ou là, des malades risquent le report ou la déprogrammation d'une opération.

Alors quand Castex se proclame « dans le prolongement des héritiers de 1945 », c'est peut-être, involontairement, en référence au champ de ruines laissé par la guerre...

Viviane Lafont

Égalité hommes-femmes : mettre le capitalisme à l'index

Alors que les manifestations du 8 mars ont remis la question à l'ordre du jour, le gouvernement tient à dire qu'il lutte contre les inégalités salariales entre les travailleuses et les travailleurs. Mais c'est sans vouloir jamais toucher au droit des patrons de les exploiter et de les mettre en concurrence pour les diviser et baisser les salaires.

Autant dire que le gouvernement laisse le patronat poursuivre et même aggraver ces inégalités inhérentes au système capitaliste lui-même, d'autant plus en temps de crise. Mais il ne manque pas de communiquer autour de cette question des inégalités. Il a ainsi multiplié les proclamations et les numéros verts dans différents domaines. Pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés, il a inventé un « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». Celui-ci comprend quelques critères: les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les écarts de promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés), le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité, la parité parmi les dix plus hautes rémunérations. Mais surtout, cet index a l'avantage d'être calculé par les entreprises elles-mêmes, selon le vieil adage « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ». Et ça marche!

Ainsi, dans le bilan présenté le 1^{er} mars, Sodexo hygiène et propreté, une entreprise de nettoyage, s'est attribué la note de 99 sur 100. Quand on connaît les conditions de travail infernales et les salaires très faibles imposés à tous les travailleurs dans ce genre d'entreprises, on comprend à quel point cet index ne sert en fait qu'à camoufler la réalité. D'ailleurs, la plupart des plus grands groupes capitalistes ont de bonnes notes: Renault, PSA, Vinci, Dassault, Danone, Faurecia, BNP, etc. Cela fera sûrement plaisir à toutes les travailleuses qui triment sur les chaînes de montage, qui y subissent des discriminations ou des temps partiels imposés.

De toute façon, pour les patrons assez mauvais pour s'être attribué une note en dessous du minimum requis fixé à 75 – comme Bolloré SE ou encore ArcelorMittal Industrie par exemple –, les sanctions sont ridicules. Ils ont trois



Manifestation du 8 mars 2021.

ans pour atteindre cette note. Si jamais ils n'y arrivaient toujours pas – alors qu'ils n'ont aucune obligation de rendre compte des calculs faits pour se noter! – ils devraient alors verser une amende. Il n'y a guère de quoi faire trembler leurs conseils d'administration!

Malgré tout cela, le gouvernement doit admettre que les progrès entre 2019 (date de la mise en œuvre de cet index) et 2021 ne sont pas au rendez-vous. Avec la crise et les licenciements de masse, en réalité, le sort de bien des travailleuses s'est encore aggravé. Même cet index bidon, s'il ne peut pas en rendre compte, ne peut quand même pas dire l'inverse.

Alors le gouvernement préfère discuter d'un autre sujet: le nombre de femmes dans les équipes de direction et parmi les PDG du CAC40. Comme si la participation de femmes aux directions des entreprises, chargées de mener leur politique d'exploitation du monde du travail, allait améliorer le

sort des travailleuses précaires, des chômeuses, des intérimaires. Cela relève d'une vision très limitée de la lutte contre l'oppression des femmes.

Chaque jour qui passe démontre au contraire que la lutte contre l'oppression des femmes est intimement liée à la lutte de toute la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste. Dans le cadre de ce système, les femmes subissent les salaires les plus bas et leur lot particulier de discriminations. Mais en tant que partie de la classe ouvrière parmi les plus exploitées, elles sont aussi de celles dont la révolte sera à la base de la lutte contre l'ordre social.

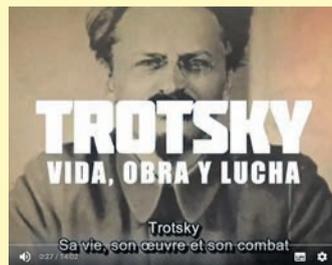
Marion Ajar

Nouvelles vidéos sur notre site: lutte-ouvriere.org



Arlette Laguiller présente son livre *Toujours militante* (disponible sur le site des Bons Caractères au prix de 13,50 euros).

Huit vidéos illustrent les combats et les analyses de Léon Trotsky (conçues par le PSTU, organisation trotskiste brésilienne liée à la LIT, sous-titrées en français).



Intermittents et précaires : "On se bat pour ne pas crever"

Jeudi 4 mars, une manifestation des intermittents du spectacle et plus généralement des précaires a rassemblé à Paris près de 5 000 personnes.

Depuis certains occupent le théâtre de l'Odéon, devant lequel chaque jour à 14 heures ils organisent un rassemblement festif et revendicatif. D'autres théâtres et lieux culturels sont également occupés dans plusieurs villes du pays.

Les métiers du spectacle nourrissent le rêve et l'évasion, mais leurs travailleurs doivent manger,

payer leurs loyers. Et si Roselyne Bachelot, la ministre de la Culture, s'est montrée à l'Odéon samedi 6 mars et a fait mine de se préoccuper de la situation des intermittents, elle n'avait rien à leur annoncer et a débité les mêmes formules creuses qui ne l'engagent à rien.

Les intermittents et les précaires revendiquent

l'annulation de la nouvelle réforme de l'assurance chômage, reportée pour l'instant au 1^{er} juillet et la prolongation des droits au chômage de tous ceux qui n'ont pas pu travailler depuis bientôt plus d'un an.

Les travailleurs intermittents des théâtres, concerts et autres événements demandent la prolongation de leurs droits au-delà du 2 août.

« L'intermittence, c'est non seulement la précarité,

mais aussi l'isolement. Se retrouver, s'organiser, c'est déjà se remettre debout », observait une manifestante. Un constat commun à tous les travailleurs, dans tous les secteurs.

Correspondant LO

RSA : de plus en plus d'allocataires

Le nombre d'allocataires du RSA (revenu de solidarité active) a augmenté de 7,5 % en 2020 et ils étaient plus de deux millions fin 2020.

Généralisé dans le pays à partir de 2009, le RSA remplaçait le revenu minimum d'insertion (RMI). Il est versé aux personnes n'ayant aucune ressource. Ainsi, l'État fait semblant de compenser les dégâts sociaux dont sont responsables les capitalistes. Son montant qui était de 454,63 euros pour une personne seule en 2009 est aujourd'hui de 564,78 euros.

Déjà bien insuffisant pour vivre, il n'est même pas versé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. La France est un des quatre pays des 27 de l'Union européenne qui exige des jeunes de moins de 25 ans des conditions difficiles pour obtenir une aide. Il faut avoir travaillé deux ans à temps plein (au moins

3214 heures) durant les trois années avant la demande, ce qui est bien difficile pour un jeune précaire. Ils ne sont donc qu'environ 200 000 de cette tranche d'âge à toucher le RSA...

Bien sûr le gouvernement qui annonce ces chiffres les explique par la crise sanitaire. Mais cette explosion de la pauvreté n'a rien d'une calamité naturelle qui devrait disparaître avec la fin de la pandémie du Covid19. Elle mesure l'absurdité d'un système en crise qui condamne une partie des travailleurs à l'inactivité et surexploite les autres. Il faut que chacun puisse vivre de son travail, en contraignant les possédants à répartir le travail entre tous.

Cédric Duval



La manifestation des intermittents du 4 mars.

Banques : des sangsues

Avec la crise économique, beaucoup se trouvent dans l'incapacité de rembourser des crédits parce qu'ils ont perdu leur emploi ou se retrouvent au chômage partiel, ou ont vu leur salaire diminuer.

Mais les banques, en revendant ces crédits à des sociétés de recouvrement, ont trouvé un nouveau moyen de faire de l'appauvrissement des travailleurs une source de profits.

Actuellement les crédits impayés représentent 22 milliards d'euros. Les banques refusant de s'asseoir dessus, elles les revendent à prix cassés à des sociétés de recouvrement et par là même, elles économisent le coût de gestion de ces dossiers. Avec l'aggravation de la crise économique, la Banque centrale européenne les encourage d'ailleurs à multiplier cette pratique.

Les débiteurs reçoivent alors chaque semaine des coups de téléphone, des

SMS, des courriers de la part de ces sociétés pour les presser de rembourser. Tous les moyens sont bons, y compris à la limite de la légalité. Au téléphone, les opérateurs se renseignent pour savoir si la famille reçoit des allocations familiales ou la prime de Noël, autant d'indices que la famille pourrait rembourser une partie de la dette. Ce marché des créances douteuses pourrait rapporter 7 milliards d'euros en 2021 à ces organismes d'usuriers.

Mais l'usure et la capacité de faire payer tout plus cher aux pauvres n'est pas l'apanage de ces mafieux. Les banques savent le faire depuis toujours. Lorsqu'ils sont à découvert, ils doivent payer des agios. Et quand

ils dépassent leur découvert autorisé, ils payent des frais d'incident bancaire. Cela peut être par exemple 8 euros pour chaque retrait au distributeur, 8 euros pour un paiement en carte bleue et jusqu'à 40 euros pour un chèque rejeté, 7,5 euros pour l'envoi d'un courrier de la banque, jusqu'à 20 euros pour un rejet de paiement d'une facture de téléphone ou d'électricité... 3,4 millions de personnes payent de tels frais d'incident bancaire, ce qui rapporte aux banques 6,5 milliards d'euros par an.

Les travailleurs en manque d'argent ont toujours représenté une source d'enrichissement pour les banques. Avec l'aggravation de leurs conditions de vie, ils représentent un marché porteur pour les banques et les sociétés de recouvrement.

Joséphine Sina

Restos du cœur : thermomètre d'un système malade

Les 5, 6 et 7 mars, les Restos du cœur ont lancé leur collecte alimentaire dans les supermarchés. La précédente campagne avait permis de réunir 7,4 tonnes de produits de première nécessité, l'équivalent de 7 millions de repas.

On a donc vu dans les différents points de collecte des retraités, des travailleurs, donner des boîtes de conserve, des confiseries, des produits d'hygiène. Tous soulignaient la nécessité d'aider ceux qui en ont le plus besoin, parfois avec des larmes dans la voix.

Au début de l'année, plus de 2,1 millions de personnes ont dû recourir à l'aide alimentaire, dont un peu plus de la moitié sont

de nouveaux bénéficiaires, venus depuis moins d'un an. Parmi eux, on compte de très nombreux jeunes de moins de 25 ans, étudiants qui ne peuvent plus financer leurs études ou nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Les dirigeants des Restos du cœur ont présenté cette campagne 2021 comme plus vitale que les précédentes car ils s'attendent à devoir distribuer plus de repas, avec la crise du coronavirus, et plus encore après, quand la peur du virus ne constituera plus un frein à sortir de chez soi. En effet, l'épidémie de pauvreté, elle, ne disparaîtra qu'avec le capitalisme.

Camille Paglieri

Hébergement d'urgence : pauvreté permanente

Selon le ministère des Solidarités et de la santé, 26 000 personnes étaient accueillies chaque jour dans des structures d'hébergement d'urgence début 2017, trois fois plus qu'en 2009.

Ces statistiques ne reflètent qu'une partie de la

réalité, car bien des sans domicile fixe restent dans la rue et ne sont donc pas comptabilisés. En outre, ces chiffres ne tiennent pas compte des places ouvertes de façon temporaire (uniquement durant l'hiver, par exemple), ni des 45 000 personnes hébergées dans

des chambres d'hôtel.

Plus de femmes, plus de familles avec des enfants, accueillies plus longtemps, telle est la conséquence de la crise du capitalisme, avant même le déclenchement de l'épidémie de coronavirus.

Sacha Kami

Essais nucléaires : quand l'armée française irradiait les Polynésiens

Une enquête du média en ligne Disclose et de Radio France ainsi qu'un livre, *Toxique*, viennent de paraître, mettant en évidence les dégâts de vingt ans d'essais nucléaires en Polynésie et le mépris, constant, de l'État français pour les populations colonisées.

Les essais d'une bombe atomique française ont commencé en 1960. Il s'agissait pour l'impérialisme français de conserver tant bien que mal son rang de grande puissance. Pour mettre au point ces armes, la France a d'abord procédé à des dizaines d'essais atmosphériques et souterrains en Algérie. Puis les atolls de Mururoa et de Fangataufa en Polynésie française furent utilisés pour ces essais. Entre 1966 et 1996, elle y effectua 193 essais nucléaires dont 46 dans l'atmosphère. Chacune de ces explosions produisit des nuages radioactifs balayés au gré des vents, exposant

directement et en toute connaissance de cause les populations jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres du lieu des tirs.

Une étude publiée en 2016 montrait déjà que les évaluations officielles de la contamination de ces populations étaient largement sous-estimées. À partir des rares données militaires disponibles, il fut évalué que lors du premier essai, le 2 juillet 1966, le niveau de radiation sur l'archipel des Gambier, à 500 km de Mururoa, fut mille fois supérieur à celui relevé en France après le passage du nuage de Tchernobyl. Disclose démontre que l'armée savait pertinemment



Essai nucléaire sur l'archipel des Tuamotu en 1971.

que le vent allait ce jour-là pousser la radioactivité vers les Gambier. Sur certaines îles de cet archipel, sur lesquelles la plupart des nuages radioactifs passèrent les années suivantes, les militaires étaient protégés dans des blockhaus en béton armé avec des murs de 60 centimètres d'épaisseur, tandis que les habitants n'eurent souvent pour seul abri, et pas avant 1967, qu'un simple hangar.

L'enquête de Disclose révèle aussi qu'en juillet 1974, un autre essai, baptisé Centaure, échoua. Le champignon nucléaire ne monta pas assez haut et se trouva poussé par les vents vers Tahiti, exposant

aux radiations, puis au aérosols contaminés, 110 000 personnes, la quasi-totalité de la population. Alors que l'armée connaissait pertinemment le risque pour les populations locales, elle décida de ne rien faire, ne prévenant pas la population de se mettre à l'abri ni de s'abstenir de consommer l'eau de pluie et le lait.

Les conséquences dramatiques de ces essais ont toujours été niées par l'État français, y compris d'ailleurs pour ses propres militaires, dont des centaines sont tombés malades. La santé publique en Polynésie a été couverte par le secret militaire jusque dans les années 1980 et la contamination des civils

a toujours été sciemment sous-estimée.

Les faits sont pourtant là. Dans les années 1980, les hôpitaux reçurent en provenance de Polynésie un nombre anormalement élevé d'enfants porteurs de tumeurs cérébrales. Aujourd'hui, on peut parler chez les Polynésiens de clusters de cancer, des familles entières étant frappées par la maladie. L'État, poussant jusqu'au bout son mépris de grande puissance, freine toute reconnaissance. Ainsi, alors qu'en vingt ans des dizaines de milliers de personnes ont été irradiées par les tirs de l'armée française, seulement 63 d'entre elles ont touché des indemnités.

Serge Benham

Lubrizol – Rouen : la défense lamentable d'une multinationale

Dans la nuit du 26 septembre 2019, près de 10 000 tonnes de produits chimiques sont parties en fumée lors de l'incendie qui a ravagé l'aire de stockage de Lubrizol, à Rouen, une usine d'additifs pour lubrifiants classée Seveso.

L'incendie a aussi touché l'entreprise limitrophe Normandie-Logistique qui sous-traitait du stockage pour Lubrizol. Cette catastrophe industrielle avait répandu une épaisse fumée noire et occasionné des retombées de suie d'hydrocarbures sur les communes du nord de Rouen, jusqu'à plus de 20 km de distance et sur une largeur de 10 km.

Lubrizol est mis en examen depuis un an pour exploitation non conforme d'une installation classée. Mais on apprend qu'elle a déposé en août 2020 une requête en nullité pour faire annuler son procès au pénal. Pour étayer cette demande, Lubrizol prétend qu'un témoignage d'un agent de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) n'aurait pas

été versé au dossier. Ainsi cette multinationale en est réduite à de minables artifices de procédure pour tenter d'échapper à une condamnation qui de toute façon ne lui coûtera pas très cher au regard des milliards qu'elle brasse.

Lubrizol saura le 31 mars si sa requête est acceptée. Mais elle est déjà rejetée par le Collectif et les associations qui appellent à manifester cours Clemenceau à Rouen le samedi 27 mars à 14h30.

Correspondant LO



Usine Seveso – Mazingarbe : irresponsabilité patronale criminelle

L'ancienne usine Grande Paroisse, qui produisait du nitrate d'ammonium à Mazingarbe, dans le Pas-de-Calais, a été placée en liquidation judiciaire le 13 janvier dernier par le tribunal de commerce de Lille. Total l'avait cédée en 2011 au groupe espagnol Maxam, lui-même détenu par un fonds de pension américain.

Le juge avait décidé une poursuite d'activité de trois mois afin de faire nettoyer et sécuriser le site classé Seveso seuil haut. Les patrons ont fait fi de cette décision de justice et sont

partis en laissant derrière eux un stock de 1000 tonnes d'ammoniac.

Face à l'irresponsabilité totale de ces capitalistes, ce sont maintenant les 73 travailleurs du site qui tentent de faire face à ce qu'ils qualifient de bombe à retardement. Ils se relaient pour surveiller la cuve remplie d'ammoniac, substance qui sert à fabriquer des explosifs civils et des engrais. S'il se réchauffe, l'ammoniac, gaz très toxique, pourrait fendre la cuve et se répandre dans l'air ambiant. Une simple fuite entraînerait alors une véritable catastrophe industrielle dans un rayon estimé à quatre kilomètres autour du site. Pas moins de dix communes seraient touchées et 62 500 habitants pourraient

être exposés.

Dans ce contexte, Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, s'est contenté de faire part de son impuissance en déclarant aux travailleurs que les risques environnementaux n'étaient pas de la compétence de la région et qu'il avait adressé un courrier à la ministre de l'Industrie pour l'alerter sur ce dossier.

Les travailleurs sont bien conscients qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour protéger la population alentour. Alors ils tentent de vider la citerne en urgence en renvoyant l'ammoniac chez le fournisseur avant la date butoir du 13 avril fixée par le tribunal de commerce, qui pourrait décider une prolongation d'activité afin de leur permettre de terminer l'opération de sécurisation.

Pour l'heure, il n'y a qu'une certitude : si la population locale échappe finalement à la catastrophe, ce sera aux travailleurs et à eux seuls qu'elle le devra.

David Mencas

Sénégal : la population dans la rue

Les jeunes et la population des grandes villes sénégalaises sont descendus dans la rue pendant trois jours, les 3, 4 et 5 mars, pour réclamer la libération de l'opposant Ousmane Sonko. Ils ont affronté les forces de répression qui ont fait au moins cinq morts avant qu'il ne soit finalement libéré lundi 8 mars pour être placé sous contrôle judiciaire.

Ousmane Sonko, très populaire, en particulier dans la jeunesse, s'est fait connaître dès 2016 par son combat contre la corruption. Alors haut fonctionnaire de l'Inspection générale des impôts, il fut radié suite à ses écrits accusant le chef de l'État et son frère de malversations financières. Élu député l'année suivante, il arriva troisième aux élections présidentielles de 2019 avec 15 % des voix. Il dénonce également avec son parti, le Pastef (Patriotes du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité), le pillage de l'économie sénégalaise par l'impérialisme français. Coutumier des formules choc, il avait ainsi déclaré, lors d'une visite de Macron au Sénégal, que le président Macky Sall «ferait un bon préfet de nos ancêtres les Gaulois». Autant de positions politiques qui ne peuvent que lui valoir une large sympathie dans la population.

Ousmane Sonko est accusé

du viol d'une employée d'un salon de beauté. Il se rendait à la convocation du juge d'instruction entouré d'une foule de partisans lorsque la police l'a interpellé à mi-chemin d'un parcours émaillé de nombreux heurts et l'a incarcéré pour troubles à l'ordre public. La colère de la population a alors explosé, dépassant largement les rangs de ses partisans, et les manifestations ont tourné à l'émeute, non seulement dans la capitale Dakar, mais sur toute l'étendue du territoire. Les partisans de Sonko dénoncent dans son inculpation pour viol une manœuvre destinée à l'empêcher de se présenter aux prochaines élections présidentielles en 2024. L'utilisation de la justice pour arriver à ses fins politiques est tout à fait dans les habitudes de Macky Sall, qui pourrait vouloir se présenter à un troisième mandat. Mais, au-delà des manœuvres du président, l'arrestation d'Ousmane



Le 8 mars, des manifestants pro Sonko à Dakar.

Sonko est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase tant la population sénégalaise est exaspérée par la situation.

La misère ne cesse d'augmenter, et le gouvernement de Macky Sall aggrave encore la situation des plus pauvres. Sa police harcèle ceux qui tentent de survivre en faisant du petit commerce dans la rue et confisque leurs marchandises. Le couvre-feu lié au coronavirus représente une restriction supplémentaire empêchant de pratiquer les multiples activités qui permettent de gagner sa vie quand on n'a pas d'emploi régulier. Les prix ne cessent d'augmenter, pour les produits alimentaires mais aussi pour les loyers, les transports, et les revenus des travailleurs ne suivent pas. De plus en plus de jeunes risquent alors leur

vie pour fuir la misère en prenant la mer sur des embarcations incapables d'affronter l'Océan.

Les entreprises françaises implantées au Sénégal ont été particulièrement visées pendant ces trois jours. Des magasins Auchan ont été attaqués et pillés. Dans ces attaques s'exprimait la haine de la population contre l'impérialisme français et ses dirigeants, qui n'ont cessé de présenter le Sénégal, et en particulier le régime de Macky Sall, comme un modèle de démocratie. Mais, pour bien des participants à ces actions, il s'agissait simplement de procurer à leur famille de quoi se nourrir. Des stations-service Total ou des péages autoroutiers gérés par Eiffage ont également été pris pour cible.

En obligeant Macky Sall

à libérer Ousmane Sonko, et aussi à annoncer qu'il réduisait l'amplitude du couvre-feu, celles et ceux qui sont descendus dans la rue pendant ces trois jours ont montré qu'ils pouvaient faire reculer le pouvoir. À sa sortie de prison, Sonko a demandé la libération des prisonniers politiques et aussi que Macky Sall déclare publiquement renoncer à se présenter à un troisième mandat en 2024. Mais pour assurer leur survie face à la misère qui les frappe, les travailleurs et la jeunesse du Sénégal n'ont aucune raison d'attendre 2024 et ils ont bien d'autres revendications qu'un changement de président. Leur mobilisation de ces derniers jours montre qu'ils peuvent trouver la force de les imposer.

Daniel Mescla

Migrants : le scandale des refoulements

Officiellement, une enquête sur Frontex n'a pas pu établir le rôle que cette agence européenne des gardes-frontières et gardes-côtes aurait joué lors de refoulements illégaux de migrants en mer Égée dénoncés par des ONG.

Un rapport réalisé par un groupe de travail rassemblant des représentants d'institutions et d'États européens, créateurs de Frontex, met ainsi cette agence hors de cause. Pourtant, personne ne peut ignorer que ces refoulements sont courants. Des interviews, des rapports de gardes-côtes turcs recensent des cas par centaines : les ONG, dont Mare

liberum, qui estime à 10000 ces expulsions illégales en 2020, disposent d'un matériel accablant pour les autorités locales et européennes. De nombreux journaux ont rapporté les récits de migrants dont l'embarcation, attachée à un bateau garde-côtes, a été relâchée sans moteur et poussée vers les eaux turques alors qu'elle était déjà entrée

dans les eaux territoriales grecques.

D'autres migrants, déjà débarqués, ont été réexpédiés vers la Turquie, au mépris de leurs droits à déposer une demande d'asile. Les autorités s'en prennent aux bateaux de sauvetage des ONG : le 5 septembre, un équipage de Mare liberum a vu la police monter à bord et confisquer téléphones et ordinateurs.

Le gouvernement grec de Mitsotakis qui, dès son arrivée au pouvoir, a fait adopter une loi durcissant l'obtention de l'asile, soutient qu'il ne fait

qu'exercer une surveillance plus active aux frontières maritimes ou terrestres. Il dénonce une collusion des ONG avec le gouvernement turc, leur complicité avec les passeurs, leur manipulation de l'information.

Il n'est pas le seul à employer tous les moyens pour se débarrasser des réfugiés. En Italie aussi les ONG ont vu leurs bateaux arraisonnés, leurs militants accusés de faire le jeu des passeurs, et de nombreux migrants ont été refoulés.

Mais, derrière les pays en

première ligne, on trouve les gouvernements européens les plus riches, qui utilisent les pays du sud comme garde-chiourmes et payent le gouvernement réactionnaire d'Erdogan pour parquer les migrants. Ce sont eux les commanditaires qui payent et contrôlent Frontex, dont l'action consiste au mieux à détourner le regard devant les exactions des polices locales, au pire à donner un coup de main à la chasse antimigrants.

Sylvie Maréchal



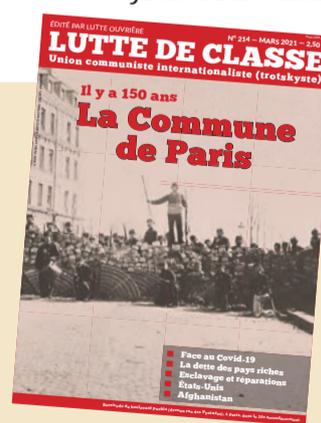
Un bateau de réfugiés en mer Égée.

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 214 (mars 2021) :

- La Commune de Paris et ses enseignements pour aujourd'hui
- Face au Covid-19 : raisonner et agir en militant ouvrier
- La dette des pays riches, celle de la bourgeoisie
- Esclavage : la question des réparations
- La situation aux États-Unis
- Afghanistan : après des décennies de manœuvres impérialistes

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.





Protestation à Tripoli en janvier 2021.

Liban : la population victime de l'État, des banques et des spéculateurs

Les journées de protestation se succèdent au Liban, marquées notamment par des barrages de routes, alors que le pays continue de s'enfoncer dans la crise, avec des conséquences dramatiques pour la population.

La livre a subi début mars une nouvelle dévaluation, franchissant le seuil symbolique de 10 000 livres libanaises (LL) pour un dollar. Cela aggrave la pauvreté, qui s'amplifie depuis plus d'un an.

Cette dévaluation est la conséquence de l'envol de la dette publique qui a été creusée par, d'un côté, le pillage des caisses par les clans politiques et affairistes qui gouvernent le pays depuis des années, et de l'autre par les banques prêteuses à qui la Banque du Liban versait des taux d'intérêt faramineux afin d'attirer les dollars nécessaires à la stabilité de la livre. Avec la perte de confiance dans la capacité du pays à rembourser sa dette, les capitaux cherchent désormais à se placer à l'étranger, provoquant une pénurie de dollars, y compris dans les réserves de la banque centrale.

Ainsi, après avoir été longtemps maintenue au taux de 1 507 LL pour un dollar, la livre a entamé dès fin 2019 une dévaluation rapide jusqu'à atteindre plus de 8 000 LL fin 2020. Cela a provoqué une envolée des prix dans ce pays dont l'économie ne peut fonctionner sans les importations. Pour limiter l'impact sur la population, la banque centrale a dû subventionner les produits essentiels, comme le blé, les carburants et les médicaments.

Les salaires, le plus souvent payés en livres libanaises, ont vu fondre leur valeur réelle. Le salaire minimum équivaut désormais à 70 dollars

mensuels, contre 450 avant la crise. La solidarité et l'aide apportée par les associations caritatives parviennent de moins en moins à limiter la catastrophe qui frappe les familles les plus nécessiteuses. Ceux qui touchent leur salaire en dollars ne peuvent le retirer qu'en livres libanaises, au taux de change de 3 900 LL. Les banques gardent ainsi la main sur les dollars – et sur plus de la moitié de la valeur du salaire – afin de compenser la fuite des gros capitaux vers l'étranger. Les travailleurs immigrés ne peuvent plus transférer leur salaire pour nourrir leurs familles restées dans leurs pays d'origine, comme l'Éthiopie et le Bangladesh. La plupart ont d'ailleurs perdu leur emploi et ont été contraints à quitter le Liban.

L'augmentation des prix commence maintenant à toucher les produits subventionnés par la banque centrale. Le prix du pain a augmenté de 50%, les autorités prétextant l'augmentation du prix des farines sur le marché mondial. D'autre part, les commerçants, après avoir touché la subvention, augmentent tout de même les prix, parfois avec la complicité des mêmes autorités. Certains détournent la marchandise pour la vendre à un meilleur prix dans d'autres pays, ou bien la stockent en prévision de la levée des subventions que la banque centrale fait planer devant l'épuisement progressif des réserves en devises. Devant la pénurie, des scènes de cohue et de bagarres

dans les supermarchés pour se procurer des produits subventionnés ont été vues ces derniers jours. Au manque de place en réanimation dans les hôpitaux pour accueillir les malades du Covid-19, s'ajoute l'incapacité grandissante à payer les frais d'hospitalisation que les hôpitaux privés facturent aux malades.

En janvier, des protestations ont éclaté à Tripoli, la ville la plus pauvre du pays. Les manifestants ont fait le tour des maisons des responsables de la ville, dont le milliardaire et ex-Premier

ministre Mikati. L'armée a été déployée pour les protéger et a tiré, faisant un mort et plus de 300 blessés parmi les manifestants. Cette répression a été complétée par l'arrestation de 35 personnes accusées de terrorisme, ce qui leur fait encourir la peine de mort.

La situation politique reste bloquée six mois après la démission du gouvernement suite à l'explosion meurtrière du port de Beyrouth, elle-même conséquence de la négligence des autorités. Rien n'a changé dans les pratiques

des dirigeants politiques, dont les différents clans continuent leurs tractations pour se partager les sièges du futur gouvernement, comme cela a toujours été.

Les protestations continuent donc sous forme de coupures de route contre cette situation qui voit la majorité de la population s'enfoncer dans la misère. Ce n'est pas seulement une classe politique corrompue qu'il faut abattre, c'est toute une bourgeoisie capitaliste de spéculateurs, de banquiers, de profiteurs.

Marwan Karim

Irak : le pape, menteur par omission

Lors de sa visite en Irak qui s'est terminée le 8 mars le pape a dénoncé les « barbaries insensées » commises par les milices de l'organisation État islamique, à Mossoul, là même où, en 2014, les djihadistes avaient décrété leur « califat ».

Le pape, comme toujours, s'est présenté en messager de paix, particulièrement préoccupé du sort des chrétiens d'Irak, souhaitant leur retour et celui de la paix interreligieuse. Mais les persécutions et les heurts entre religions, le calvaire subi par la population irakienne, n'ont pas commencé en 2014 avec la conquête par l'État islamique d'un territoire à cheval entre la Syrie et l'Irak. Ils ont commencé bien avant.

Depuis 1991, deux guerres successives menées par les États-Unis et ses alliés ont ravagé le pays. En 2013 commençait l'occupation par les troupes impérialistes, en fait une

véritable guerre contre la population, qui dure encore. Au total 500 000 morts furent recensés dont une majorité de civils, morts sous les bombardements, mais aussi en raison de la situation sanitaire désastreuse ou encore du manque de nourriture.

Les conséquences politiques furent tout aussi terribles. Le vide laissé par la destruction de l'appareil étatique de Saddam Hussein par les forces d'occupation anglo-américaines entraîna en effet le développement d'une multitude de milices luttant pour le pouvoir. Créant et attisant les haines interreligieuses dans ce pays où les différentes confessions étaient

habitues à coexister, cette situation a abouti à des massacres, dont ceux des chrétiens d'Irak qui pour beaucoup ont dû fuir le pays.

Les larmes du Pape sur la situation des chrétiens d'Irak, ses appels à rétablir la paix interreligieuse et la concorde civile au milieu de ce champ de ruines, reviennent à faire croire que tout dépend seulement maintenant de quelques hommes de bonne volonté. C'est surtout contribuer à étendre un voile blanc sur toutes les responsabilités passées et finalement les absoudre.

Au contraire, il faut que le peuple irakien, tôt ou tard, réussisse à régler ses comptes avec tous les auteurs de massacres, y compris les dirigeants de l'impérialisme qui ont procédé à ces guerres destructrices.

Aline Rétesse

Japon: la catastrophe de Fukushima

Le 11 mars 2011, le tsunami géant engendré par un tremblement de terre d'une magnitude élevée touchait la côte nord-est du Japon. La vague dévastait la région, provoquant la mort ou la disparition de 18 000 personnes. De plus, elle inondait la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, construite en bord de mer. Vingt-cinq ans après Tchernobyl, une nouvelle catastrophe nucléaire survenait.

Trois des quatre réacteurs nucléaires de Fukushima Daiichi fondaient, libérant de la matière radioactive dans le sous-sol et l'océan voisin. Des explosions répandaient des déchets radioactifs dans une vaste zone autour de la centrale. 160 000 habitants de la province de Fukushima devaient être évacués en urgence, laissant derrière eux toute une vie. Au traumatisme de cette évacuation qui provoqua 44 morts s'ajouta la crainte de développer des cancers à cause de l'irradiation.

Dix ans plus tard, une vaste zone, dans un rayon de 20 km autour de la centrale, demeure inhabitable en dépit des couches de terre et de végétation arasées mais laissées à l'abandon dans des sacs entassés un peu partout. Les réacteurs détruits restent dangereux et doivent être refroidis chaque jour. L'un des noyaux radioactifs, le tritium, ne pouvant être filtré, plus d'un million de m³ d'eau radioactive ont été accumulés depuis dix ans dans d'immenses citernes stockées sur place. Faute d'une autre solution, le gouvernement japonais s'apprête à rejeter cette eau dans l'océan Pacifique.

Les mensonges et l'irresponsabilité de Tepco

La centrale nucléaire de Fukushima, construite dans les années 1970, était exploitée par la société privée Tepco. Bien avant le séisme, de multiples rapports de l'autorité japonaise de sûreté nucléaire avaient révélé la présence de pièces défectueuses à changer d'urgence ainsi qu'un mur de protection trop bas pour résister aux tsunamis, auxquels le Japon est très exposé. Tepco n'avait jamais réalisé les travaux exigés mais avait fourni des rapports

truqués à des autorités peu regardantes. La catastrophe de Fukushima était prévisible sinon annoncée.

Pendant et après la catastrophe, les mensonges et l'opacité de Tepco et de l'État ont perduré. Les dirigeants de Tepco ont tergiversé avant d'utiliser l'eau de mer pour refroidir les réacteurs, car cela les condamnait définitivement. Ils ont minimisé l'ampleur de la radioactivité, retardant les évacuations. Aujourd'hui encore, les données manquent sur la quantité de substances radioactives rejetées. Traînés devant les tribunaux par des victimes, les dirigeants de Tepco, liés par mille liens de complicité à l'appareil d'État et aux juges, ont repoussé les procès puis s'en sont sortis avec quelques excuses. Aucun n'a été condamné.

L'État qui a pris en charge l'indemnisation des victimes à la place de la compagnie. C'est encore l'État qui assume l'essentiel du coût exorbitant de la liquidation de la centrale. Dès 2012, il a injecté 8 milliards d'euros au capital de Tepco, quasi nationalisé pour sauver les bénéfices des actionnaires.

Mépris pour la population...

Pour les riverains victimes de la catastrophe, l'État japonais n'a eu que mépris. Ainsi l'Université de médecine de Fukushima minimise aujourd'hui les cas de cancers de la thyroïde chez les enfants, pourtant multipliés par dix selon certaines études, et met en doute leur lien avec l'accident. Là encore, les effets décalés dans le temps des radiations et la capacité de Tepco et du gouvernement à financer des études contradictoires, jouent contre la population. Dès avril 2011, l'État a relevé de 1 à 20 millisieverts par



Après le tsunami.

an, la dose de radioactivité supposée sans danger pour autoriser la réinstallation des évacués. Cette dose, référence pour les travailleurs du nucléaire, est tout d'un coup devenue valable pour des enfants en pleine croissance.

Ces changements de normes cachent une question d'argent. Quand les autorités décrètent qu'une ville est de nouveau habitable, elles suppriment les indemnités versées aux déplacés. Ceux qui refusent de revenir, inquiets pour leur famille, perdent toute aide. Selon les sources, entre 30 000 et 50 000 évacués ne sont pas rentrés et ne l'envisagent pas.

... et exploitation pour les décontamineurs

Le mépris est encore plus grand vis-à-vis des quelque 4 000 travailleurs qui luttent encore aujourd'hui pour sécuriser la centrale de Fukushima Daiichi.

Dans les premières années après la catastrophe, jusqu'à 9 000 ouvriers ont été chargés de déblayer des débris, construire des murs pour contenir la matière radioactive, arroser les réacteurs. Aux volontaires des premiers jours, souvent mus par l'intérêt

collectif et la protection des habitants de la région, ont succédé des travailleurs précaires. Embauchés par des sous-traitants en cascade de Tepco, jusqu'à huit niveaux successifs, ils étaient sous-payés, parfois rackettés par des intermédiaires ou des sociétés de placement liés aux mafias. Mal protégés ou exposés à des doses supérieures aux normes, ils devaient en outre travailler sous de lourdes combinaisons y compris en plein été avec 40 °C à l'ombre.

Le chantier de Fukushima est devenu une source de profit pour les grandes sociétés du BTP japonais, Kajima Corp, Obayashi Corp et leurs sous-traitants mais aussi pour Tepco, pourtant responsable de la catastrophe.

Au-delà du nucléaire, la menace du capitalisme

La catastrophe de Fukushima a suscité colère et inquiétude dans le monde entier. Elle a donné des arguments à ceux qui militent contre l'usage de l'énergie nucléaire. Poussés par leur opinion publique, certains gouvernements, comme celui d'Angela Merkel en Allemagne, avaient dès avril 2011 annoncé l'arrêt, à des termes plus

ou moins rapprochés, de leurs centrales nucléaires. En France, où la part du nucléaire dans la production d'électricité restait proche de 75 %, le gouvernement Sarkozy, se faisant le porte-parole d'EDF et de la filière nucléaire, commença par affirmer que les centrales étaient bien plus sûres en France qu'au Japon. C'était un grossier mensonge tant le recours à la sous-traitance, la course à la productivité, la réduction des effectifs et les économies dans la maintenance d'installations qui vieillissent, tout comme l'absence de transparence, valent aussi pour les centrales françaises. La forte présence de l'État au capital d'EDF devenue société privée ne change rien au fait que celle-ci est gérée comme n'importe quelle entreprise capitaliste. Il en est de même chez Orano, l'ancienne Areva, spécialisée dans le combustible nucléaire. Les déboires accumulés de l'EPR de Flamanville avec ses multiples malfaçons l'illustrent depuis plus de dix ans.

Pour autant, les dangers et les menaces ne sont pas d'abord ceux d'une technique. La récente panne géante d'électricité au Texas avec ses conséquences dramatiques pour des millions de gens ne doit rien au nucléaire mais tout au marché privé et à la loi du profit. Tant que toute la production, le bâtiment, le transport, dans l'énergie comme dans les autres domaines, seront entre les mains de capitalistes privés mus par le profit, la menace d'être empoisonné par l'air que l'on respire ou l'eau que l'on boit subsistera.



Trois ans après, les ouvriers décontamineurs.

Xavier Lachau

Profits du CAC 40: les actionnaires choyés

Jeudi 4 mars, 37 entreprises du CAC 40 ont publié leurs résultats de 2020. Après avoir frôlé les 100 milliards d'euros en 2017 et 2018, leurs bénéfices sont tombés à 39 milliards en 2020.

Même quand leurs résultats sont en baisse, la plupart des entreprises du CAC40 sont cependant restées bénéficiaires.

Dans le secteur du luxe, LVMH a empoché près de 5 milliards d'euros, Kering plus de 2 milliards, Hermès 1,4 milliard. Les banques ne sont pas en reste: 7 milliards d'euros pour BNP Paribas et 2,7 milliards pour le

Crédit agricole.

Les rares qui annoncent des résultats négatifs (Renault, Total, Engie, Airbus, Société générale) ont les reins solides: pour rappel, Total a fait 11,2 milliards d'euros de profits en 2019. Et plusieurs, comme Téléperformance ou SFR, affichent des bénéfices en hausse, parfois spectaculaires comme ceux de Sanofi (12 milliards

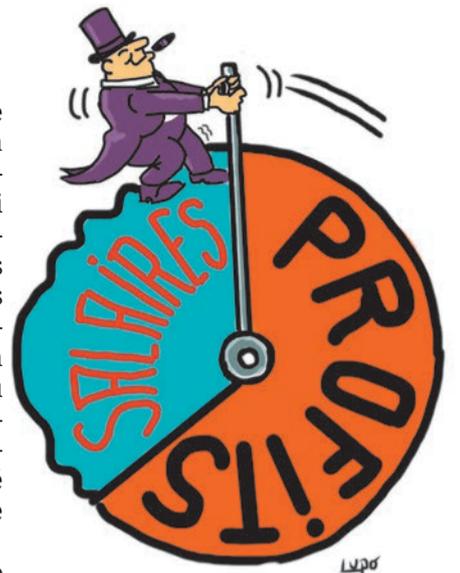
d'euros, soit + 340%).

Baisse des profits ou non, les dividendes versés aux actionnaires sont en hausse. Trente-trois entreprises (contre 24 en 2020) annoncent qu'elles en verseront en 2021. Parmi elles, on trouve L'Oréal, Air Liquide, Michelin, Schneider, Sanofi, Danone, mais aussi des entreprises au résultat négatif, comme Total. D'après les experts, le taux de distribution des dividendes, qui représente généralement 50 % des bénéfices, frôlera

les 60 % en 2021.

Permettre à la classe capitaliste de continuer à s'enrichir, même quand l'activité baisse: voilà à quoi servent les plans de licenciements et tous les sacrifices imposés aux travailleurs au nom de la crise économique et sanitaire. Seul un coup de colère du monde du travail mettra un coup d'arrêt à cette spirale de l'enrichissement d'une minorité au détriment de l'immense majorité.

Julie Lemée



Olivier Dassault: "capitaine" de ses propres intérêts

Après l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à Olivier Dassault, les éloges se sont multipliés dans les rangs gouvernementaux. Castex a vu en lui un « entrepreneur visionnaire », et Macron un « capitaine d'industrie [qui ne] cessa de servir le pays, d'en valoriser les atouts. »

Ces qualificatifs n'ont pas manqué de provoquer des sourires et ont beaucoup surpris les travailleurs de l'usine d'Argenteuil, et probablement ceux des autres sites de production de Dassault Aviation. Car le rejeton de la famille, à l'instar de ses autres membres, n'était connu que comme étant

actionnaire. Ses « visions », son « capitaneat » se résument à encaisser les dividendes, non à diriger une quelconque entreprise du groupe. Olivier Dassault ne devait sa relative notoriété qu'au fait d'être le petit-fils préféré du patriarche de la famille, Marcel Dassault.

Olivier hérita directe-

ment à la mort de son grand-père du poste de député de la première circonscription de l'Oise, chasse gardée de la famille Dassault par la grâce du parti gaulliste depuis plus d'un demi-siècle. Il reprit également les méthodes de son aïeul afin d'assurer son élection: en période électorale, Marcel signait les chèques tandis qu'Olivier remboursait les achats à la sortie des hypermarchés; quant à Serge, chacun connaît les méthodes qu'il utilisait pour se faire élire à la mairie de Corbeil-Essonnes. Une

tradition familiale solidement ancrée donc.

À la mort de son père Serge Dassault, la famille ne voulut pas laisser à Olivier le poste de PDG de l'entreprise Dassault Aviation qu'il revendiquait de longue date, faisant barrage à ce golden boy des beaux quartiers qu'il connaissait d'autant mieux qu'il faisait partie du clan. Il n'en continua pas moins à toucher les confortables rémunérations ainsi que les avantages en nature issus du travail des salariés du groupe.

D'Olivier Dassault, les

travailleurs de l'entreprise ne retiennent pas l'image d'un « entrepreneur visionnaire » ni d'un « capitaine d'industrie », mais d'un des éléments d'une équipe de profiteurs. Au travers, entre autres, de la vente de leurs avions de combat, ceux-ci ont su tirer partie de leurs relations privilégiées avec un appareil d'État tout à leur service. Et c'est bien ce capital personifié que responsables politiques et commentateurs se sont empressés de saluer.

Correspondant LO

Enseignes commerciales: hémorragie d'emplois

Depuis le printemps 2020, plusieurs dizaines de grandes enseignes de vente de vêtements, de meubles, de bricolage, de chaînes de restaurants et autres ont été placées en redressement judiciaire. Au cours des mois suivants, elles ont été revendues, morcelées et de nombreux sites ont déjà fermé ou sont en cours de fermeture.

Cette hécatombe traverse bien évidemment les frontières de l'Hexagone et touche l'ensemble des pays où ces groupes disposent de magasins.

Dispersés sur de nombreux sites, les travailleurs de ces enseignes sont parfois regroupés à plus d'une centaine, ou seulement quelques-uns, mais font face à des groupes internationaux. Pour n'en citer que quelques-uns, 55 magasins de chaussures André sur 180 ont été conservés et 188 salariés ont été licenciés. Les magasins de vêtements Camaïeu ont été repris par la Financière immobilière bordelaise, 500 postes étant supprimés au passage. La Halle appartenant à Vivarte a supprimé plus de 2 000 postes. Le groupe Kidiliz,

propriété du groupe chinois Semir depuis 2018, a été découpé entre sept groupes et seulement 350 salariés sur 1 500 ont été repris en France. Et les chiffres ne tiennent pas compte des sous-traitants, des travailleurs précaires.

Certains groupes utilisent les fonds publics pour ne même pas payer les conséquences de leurs choix. Après sa mise en redressement judiciaire, Alinea, repris par son propre actionnaire, la famille Mulliez, s'est débarrassé de 17 magasins sur 26, laissant près de mille salariés sur le carreau.

En fait, toutes ces enseignes rencontraient déjà des difficultés, car depuis 2008 la consommation augmente annuellement de



Manifestation des salariés du groupe Vivarte devant le siège parisien.

0,5% au lieu de 2 à 3% auparavant alors que le nombre d'enseignes s'adressant aux milieux populaires a continué à croître. La pandémie a accéléré cette évolution avec la fermeture des magasins, la baisse des revenus de nombreux salariés, le changement des habitudes de consommation ou la croissance du commerce en ligne.

Ces raisons sont en partie objectives. Elles traduisent la course au profit qui, par le jeu de la concurrence, a conduit à la multiplication des magasins, des zones commerciales alors même que le marché se restreignait. La bataille entre ces groupes se termine par la disparition de certains et le renforcement d'autres et donc une nouvelle

concentration du secteur. Mais du côté des travailleurs, elle conduit à l'accroissement de la misère.

Les profits actuels, ou ceux accumulés par les actionnaires pendant les dizaines d'années d'existence de chacune de ces chaînes existent et doivent être utilisés pour maintenir les salaires des travailleurs.

Inès Rabah

PSA : des milliards de bénéficiaires et des suppressions d'emplois !

À peine une semaine après l'annonce de la mort programmée de l'usine PSA de Douvrin dans le Nord, avec 1 500 suppressions d'emplois à la clef, la direction de Stellantis (ex-PSA) vient de décider 1 300 nouvelles suppressions d'emplois à travers des départs dits volontaires.

La saignée dans les emplois se poursuit donc pour continuer à augmenter l'exploitation de ceux qui restent... et faire tomber les milliards dans les poches des actionnaires. En 2020, malgré la baisse des ventes, malgré le confinement, malgré la fermeture des concessionnaires durant des mois, les bénéfices de PSA se sont élevés à 2,2 milliards d'euros. Il faut y ajouter deux milliards

pour l'ex-FCA (Fiat-Chrysler Automobiles), l'autre partie du nouveau groupe Stellantis. Les actionnaires de celui-ci peuvent donc s'attendre à une pluie de dividendes pour accroître leurs fortunes. Ils se sont déjà partagé plus de 54 millions d'actions de Faurecia, qui valent actuellement plus de 2,2 milliards d'euros, et 308 millions de « cash ».

Ces sommes astronomiques ne tombent pas du

ciel mais de l'exploitation des travailleurs de chacune des usines du groupe. Depuis le déconfinement, celles-ci tournent à fond, mais beaucoup d'intérimaires n'ont pas été repris. Le sous-effectif est énorme partout. Ainsi chaque goutte de sueur, et il n'en manque pas sur les chaînes de production, rapporte donc beaucoup plus aux actionnaires.

PSA a aussi accumulé des profits gigantesques en gelant les salaires depuis des années. Cette année encore, la direction a consenti une hausse ridicule de 12 euros net par mois. Alors, pour faire passer la pilule, elle a prévu une prime

d'intéressement de 3 000 euros brut, soit 2 700 euros net. Mais elle n'est pas pour tout le monde ; pas pour les intérimaires, pourtant très nombreux sur les chaînes de montage ; pas pour ceux qui ont été malades ; pas pour ceux qui ont eu des absences. Bien sûr, personne ne rejette cette prime. Mais elle ne fait pas oublier le reste.

Il ne faut pas croire que les actionnaires sont rassasiés. Ils en demandent encore et encore. Parce que c'est la crise économique et donc la guerre entre les groupes automobiles, Carlos Tavares n'a pas attendu un mois pour dire aux travailleurs de Fiat, en Italie qu'ils

étaient moins rentables que ceux de PSA. En même temps il cherche à mettre en concurrence ceux de Douvrin et ceux de l'usine Opel de Hongrie. Il fait planer une menace de fermeture sur l'une des deux usines Vauxhall en Grande-Bretagne.

La direction a un plan d'attaque, un programme contre tous les travailleurs du groupe. Aucun n'est à l'abri, dans aucune usine, dans aucun pays. Alors les travailleurs doivent aussi avoir leur programme de lutte pour défendre ce qui, pour eux, est vital : les emplois et les salaires.

Correspondant LO

Forges de Bologne : 0 % d'augmentation, une provocation

Après un premier rassemblement d'environ 200 personnes jeudi 25 février dans l'usine des Forges de Bologne, en Haute-Marne, une centaine d'ouvriers ont fait grève plusieurs heures mardi 2 mars, soit un tiers des présents sur le site à cette heure-là. La solidarité avec ce débrayage allait cependant bien au-delà, et cela s'est ressenti sur la production.

L'annonce de la « proposition » de la direction du site d'accorder 0 % d'augmentation a fait déborder le vase. Le mécontentement est d'autant plus grand que les plus hauts cadres, eux, ne sont pas soumis au même régime. « La direction nous avait dit qu'elle nous remercierait pour avoir travaillé pendant le Covid. Des mercis, elle en a plein la bouche, mais nous, on attend autre chose ! »

Le prétexte avancé par la direction est « la mauvaise santé du site », ce qui n'a pas convaincu les travailleurs, puisque le groupe LISI, propriétaire des Forges, affiche

de confortables profits de 41,5 millions d'euros, dont 37,8 millions d'euros pour la seule branche aéronautique.

Les participants au rassemblement avaient d'autant plus envie de se faire entendre que l'avenir est incertain. Le chômage partiel continue, les intérimaires ont été renvoyés, et l'usine ne compte déjà plus que 580 salariés, contre 730 avant la crise sanitaire. Cette incertitude est renforcée par la perspective du déménagement à Chaumont dans les années qui viennent. Avec ce déménagement à moins de 20 kilomètres, la direction gagne un site tout

neuf payé en grande partie par les fonds publics, et a annoncé qu'il y aurait sans doute moins de 500 salariés une fois le déménagement terminé.

Cette grève n'a pas permis d'obtenir une augmentation, la direction s'étant contentée de parler d'une nouvelle prime « anti-accidents » : une prime qui serait dégressive en fonction des accidents comptabilisés par atelier. Cette proposition est vécue comme une provocation : les accidents sont fréquents et cela revient à culpabiliser les futurs accidentés.

En tout cas, ce qui domine aujourd'hui est la fierté d'avoir relevé la tête. Dix ans se sont passés depuis la dernière grève, mais maintenant, ce qui se dit c'est que « la paix sociale, c'est terminé ».

Correspondant LO

Groupe Korian : un militant attaqué en justice



Albert Papadacci lors d'une manifestation des travailleurs de Korian.

Le délégué syndical CGT, Albert Papadacci, est attaqué par la direction du groupe Korian pour « complicité de diffamation publique ».

Elle lui reproche son témoignage dans l'émission de France 3 « Pièces à conviction » sur ce qui s'est passé dans les Ehpad au moment de la première vague du coronavirus qui y a été extrêmement meurtrière.

Les conditions de vie des personnes âgées dans les Ehpad sont un scandale depuis bien avant le coronavirus. Des groupes privés comme Korian ont mis la main sur ce secteur où les profits se sont accumulés en contrepartie d'une véritable maltraitance des personnes âgées, conséquence directe du sous-effectif et des conditions de travail intolérables pour le personnel. Déjà fin 2018, des journées de grève et de mobilisation très importantes dans tout le pays, avec le soutien des familles et des résidents, avaient révélé cette situation.

Quand la crise du coronavirus est arrivée, elle a fait des ravages. Et les dirigeants des Ehpad, comme ceux du groupe Korian, ont caché pendant des semaines avec la complicité

du gouvernement ce qui se passait dans leurs établissements. Le personnel a été livré à lui-même et, malgré son dévouement, il n'a pu empêcher l'hécatombe. Le manque de matériel (masques, blouses, tests...) et de soutien médical a été fatal. C'est cette vérité qu'a dénoncé Albert Papadacci dans l'émission de France 3.

En réalité, la direction du groupe Korian s'est saisie de l'occasion pour attaquer un militant. Elle veut faire un exemple et menacer les travailleurs qui, dans ses Ehpad, s'organisent pour ne pas se laisser faire. Un rassemblement devait réunir jeudi 11 mars à midi, devant le Palais de justice de Paris, porte de Clichy, des travailleurs du groupe Korian de toute la France et d'autres militants. L'ampleur de cette solidarité annoncée montre qu'Albert Papadacci est très loin d'être isolé. C'est la meilleure première réponse à donner à cette attaque de la direction.

Correspondant LO



Rassemblement devant les Forges de Bologne le 25 février.



THIBAUT CHAFFOTTE LE PARISIEN

Manifestation contre le plan de suppressions d'emplois, le 17 septembre.

Aéroport de Roissy : des milliers d'emplois menacés

Une marche pour l'emploi doit avoir lieu le 18 mars dans la zone aéroportuaire de Roissy. En effet, comme la presse s'en est fait l'écho, des menaces pèsent sur l'emploi de 20 ou 30 000 de ses 100 000 salariés.

Les patrons ont profité de la baisse du trafic aérien et, si les 8 000 suppressions de poste à Air France ou les centaines d'ADP ont fait les gros titres, beaucoup d'autres salariés sont menacés, émiettés en une poussière de petites entreprises. Ces entreprises ne sont d'ailleurs pas si petites et souvent reliées à de grands groupes.

Chantage patronal

Avec la baisse de l'activité, les vols sont regroupés sur les deux principaux terminaux de l'aéroport, les autres ont été fermés. Les commerces et activités liées se sont arrêtés et les salariés sont en chômage partiel. Les directions en ont profité pour faire du chantage pour arracher des accords d'activité partielle de longue durée (APLD) et de performance collective (APC). C'est présenté comme du donnant-donnant : le patron garantit un minimum d'heures de travail les deux prochaines années,

s'engage, mais de façon non contraignante, à ne pas licencier, et demande que les syndicats acceptent des remises en cause de l'organisation du travail, avec des reculs sur les horaires et les primes ou des baisses de salaire.

Dans les entreprises de sûreté, dont le personnel fouille les sacs ou sécurise les accès, le syndicat patronal a dénoncé la PASA, prime de sûreté aéroportuaire, équivalente à un 13^e mois. Beaucoup d'entreprises ne l'ont pas versée en totalité ou l'ont proratisée, c'est-à-dire payée au prorata du temps travaillé, alors que de nombreux salariés sont au chômage partiel dans la période.

Le chantage est généralisé. Il y a quelques mois, le groupe Onet a publié des offres d'emplois de bagagistes pour l'un de ses nouveaux marchés, le traitement des bagages du terminal S3. Il s'agissait d'embauches à un salaire

inférieur à celui des bagagistes d'Onet déjà employés à Roissy. Ceux-ci avaient le droit de postuler, s'ils acceptaient la baisse de salaire.

Ladybird, une petite entreprise qui assure le nettoyage des avions, la sûreté, l'assistance, a derrière elle un gros groupe, Avico, avec des ramifications dans le monde entier. Le joli nom Ladybird veut dire coccinelle, mais il s'agit plutôt d'une sangsue. Les salariés ont perdu leur 13^e mois, il y a souvent des erreurs sur la paie, notamment pour les heures de nuit ou supplémentaires, et on peut y venir pour des vacances de deux, trois heures en ayant fait 60 ou 80 km pour arriver à l'aéroport. Ce type d'horaire se multiplie dans la zone.

Des milliers de licenciements

Dès le début de la crise, entre dix et quinze mille salariés en intérim, CDD ou contrats pro ont perdu leur emploi. Les mesures gouvernementales ont permis aux employeurs de garder la main-d'œuvre qu'ils voulaient pour être prêts à redémarrer en cas

de reprise du trafic. Cela ne leur coûte rien, c'est l'État qui paie. Après la suppression des emplois précaires, ces patrons multiplient les licenciements, avec PSE, par rupture conventionnelle individuelle ou collective.

Ainsi, la direction d'un secteur d'Acna, qui assure la distribution du linge dans les avions, a décidé un plan dit de sauvegarde de l'emploi (PSE) concernant 75 salariés. 50 pourraient être répartis dans d'autres secteurs, 25 seraient licenciés, sauf s'ils acceptaient de baisser leur salaire. Dans la zone de fret, Seris sûreté a perdu un marché au profit de Securitas. Une partie des salariés n'ont pas été repris par le nouveau patron, aboutissant à une situation surréaliste où l'ancienne entreprise considère qu'elle les a transférés à la nouvelle alors que celle-ci ne les a pas repris. Les salariés sont sans solution, sans employeur, ni même licenciés, mais sans salaire depuis novembre ! Ils attendent que le tribunal tranche.

Autre cas, une société de traitement des bagages, CBS, qui compte environ 350 salariés, a cessé son activité. Deux repreneurs se sont

manifestés, mais l'un ne garderait que 240 salariés, l'autre 120 à peine. Plusieurs dizaines de licenciements sont donc envisagés. Ces sociétés se présentent comme de petites entités mais cette même CBS, par exemple, est la filiale à 100 % de WFS, un géant mondial, qui est d'ailleurs un des deux repreneurs potentiels !

Les travailleurs doivent se faire entendre

Malgré les suppressions d'emplois et le chômage partiel, les travailleurs sont encore nombreux à être présents sur la plateforme. Sans eux, qu'ils soient personnel de bord ou au sol, bagagistes, agents de piste, d'accueil, de sûreté ou de ménage, les avions ne peuvent pas voler. Durant toutes les années où le trafic aérien était en croissance rapide, les profits pleuvaient. Pourquoi serait-ce aux travailleurs de faire des sacrifices au lieu de prendre sur les profits, actuels et passés ? Ils ont encore tous les moyens de se faire entendre. La marche pour l'emploi appelée par divers syndicats le jeudi 18 mars peut être un début.

Correspondant LO

De dures conditions de travail

Dans les petites entreprises sous-traitantes de l'aéroport, les conditions de travail sont bien en-dessous de celles que les employés des grandes entreprises comme Air France ou ADP ont obtenues.



POLE EMPLOI

Alors que l'on vient de traverser une période de grand froid et qu'il existe des équipements chauffants, gants, chaussettes, parka, les salariés de Securitas, eux, n'avaient même pas de bottes fourrées pour aller sur les pistes. La législation du travail prévoit des sièges ou des aménagements permettant de s'adosser. Or, chez Mahola ou City One, les directions ne veulent pas que les agents de sécurité ou d'accueil s'assoient. Donc pas de siège à disposition, c'est plus sûr ! Et il n'y a pas qu'au travail qu'on piétine. En temps normal, des locaux accueillent

plusieurs dizaines de salariés en même temps pour récupérer le badge d'accès qui permet de circuler dans l'aéroport. Désormais, avec le Covid, les agents passent périodiquement des heures à attendre debout, en extérieur, par tous les temps.

Avec le prétexte que l'affluence varie d'un jour à l'autre, les équipes sont calculées au plus juste. Chez City One, à l'accueil des passagers, les horaires changent d'un jour à l'autre, et aux salariés de s'adapter ! Chez Sodaic ou Acna, qui font le ménage dans les avions entre les vols, les travailleurs sont

convoqués pour quelques heures à peine, alors que beaucoup ont plus d'une heure de trajet. C'est aussi le cas chez MCTS où les horaires réduits n'empêchent pas d'être en sous-effectif. Le MC du sigle MCTS signifie « maîtres chiens », même si les salariés n'ont pas de chien, cela peut leur donner envie de mordre ! Le procédé est le même chez Passerelle, qui assure l'accompagnement de personnes à mobilité réduite, qui n'est pas une petite entreprise mais une grosse filiale d'Air France.

Correspondant LO

Bosch : de Drancy à Rodez et à l'Espagne, les emplois attaqués

Depuis le 11 février, jour où la direction du groupe Bosch a annoncé qu'un tiers des postes d'ouvriers seraient supprimés d'ici à 2023 sur le site d'ELM-Bosch à Drancy, les travailleurs se mobilisent.

Dans cette usine, on fabrique des chaudières à gaz. Pour justifier ces suppressions d'emplois, on explique aux travailleurs que les chaudières à gaz c'est fini, que la décision de ne plus en installer dans les constructions neuves va inévitablement conduire à une baisse des commandes.

Cela n'a pas fait taire les travailleurs. Depuis trois semaines, des rassemblements informels se sont d'abord tenus, puis des assemblées à l'initiative des syndicats, puis une

délégation rassemblant une soixantaine de travailleurs s'est rendue devant les bureaux de la direction locale le 4 mars pour y avoir les réponses aux questions posées aux dirigeants du groupe. Certains cadres ont participé à cette délégation car, comme l'a dit l'un d'eux « je suis un salarié comme les autres ».

Le lundi 8 mars, deux assemblées, une le matin et une autre l'après-midi, se sont tenues, rassemblant une centaine de travailleurs au total. Cela représente

un tiers de l'effectif du site mais la quasi-totalité des ouvriers. D'autres rendez-vous sont prévus le 11 mars. Entre chacun de ces rendez-vous, les discussions continuent dans l'usine par groupes. Dès qu'une discussion commence à quelques-uns dans un secteur, d'autres s'y joignent. Autant dire que, durant ces trois semaines, la production n'a pas suivi la cadence habituelle.

Ce que ces travailleurs mobilisés réclament, c'est un travail et un salaire pour

chacun. L'annonce chez Bosch à Rodez de la suppression de 750 emplois sur les 1250 que compte l'établissement, montre que, pour la direction, tous les prétextes sont bons pour justifier les licenciements. À Rodez, c'est la fin du diesel qui est mise en avant, comme la fin des chaudières à Drancy. Pour l'usine de Barcelone en Espagne, qui fabrique des moteurs d'essuie-glace et où 300 licenciements sont programmés pour cette

année, on ne sait pas trop quel prétexte aura été mis en avant : le réchauffement climatique et des pluies moins fréquentes ?

Les dirigeants du groupe mènent partout la même politique : réduire les effectifs, économiser des salaires de travailleurs pour accroître ou maintenir les profits. Les travailleurs vont devoir s'accrocher à leurs emplois avec autant de volonté que Bosch s'accroche à ses bénéfices !

Correspondant LO

Une catastrophe pour l'Aveyron

La direction du groupe Bosch vient d'annoncer la suppression de 750 emplois sur les 1250 de son usine d'Onet-le-Château, dans l'agglomération de Rodez. C'est une catastrophe pour le département de l'Aveyron.

Dans bien des familles, même dans des villages éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres, on a quelqu'un qui travaille, directement ou indirectement, pour « la Bosch ». L'usine produit des bougies et des injecteurs pour les moteurs diesel, productions en perte de vitesse ces dernières années, avec les préoccupations écologiques et les conséquences du « dieselgate », ce scandale qui avait révélé que Volkswagen utilisait (comme d'autres constructeurs) un logiciel permettant de dissimuler les émissions polluantes de ses véhicules. C'était d'ailleurs Bosch qui avait fourni ce logiciel.

Mais en réalité, même à l'époque où les moteurs diesel se vendaient très bien, les travailleurs de l'usine ont dû faire face au chantage

permanent de Bosch, exigeant régulièrement des sacrifices supplémentaires pour, disait-il, assurer l'avenir du site. En 2007, la direction avait imposé une augmentation de la durée du travail sans augmentation de salaire, et une réduction des effectifs, en s'engageant ensuite à maintenir les emplois sur le site, engagement qui n'a tenu que quelques mois. En 2013, un nouvel accord de compétitivité avait été imposé aux travailleurs, sous la menace de fermeture du site, puis encore un autre en 2018. Cela a permis à Bosch de maintenir ses productions et ses profits, en réduisant les effectifs de plus de 1000 personnes depuis les années 2000, où l'usine avait compté 2400 salariés.

Aujourd'hui, Bosch annonce donc que, en 2025, il



Rassemblement des travailleurs de Bosch-Onet, le 14 février.

n'y aura plus que 500 salariés sur le site mais ne se donne même pas la peine d'annoncer de nouveaux investissements pour permettre son maintien. Il est donc probable que son objectif à terme est de s'en débarrasser.

Depuis des années, l'argent public a rempli les caisses de Bosch, notamment ces derniers mois par la prise en charge du chômage partiel. Mais les déclarations des politiciens locaux, qui se disent trahis, n'auront pas plus d'effet que les grands discours de Macron sur l'avenir du « diesel français » lors de sa visite à l'usine en 2016. Une fois de

plus, ce sont les capitalistes qui décident, ici la famille Bosch et ses serviteurs.

Le groupe est numéro un mondial des équipementiers automobiles, et organise la concurrence entre ses propres usines. Pendant des années, il a pu faire pression sur ses salariés allemands en montrant en exemple la rentabilité de l'usine aveyronnaise, où les salaires étaient plus bas. Aujourd'hui, il prétexte le coût de la main-d'œuvre en France en comparaison avec la Turquie ou l'Europe de l'Est. Il ne fait d'ailleurs que suivre les stratégies de ses principaux clients, comme le groupe Renault. C'est ainsi que la domination de

quelques familles et gros actionnaires sur toute une industrie aboutit à ruiner une région entière, après bien d'autres. Pourtant, la solution existe : si on produit moins de pièces, les travailleurs de Bosch pourraient se partager le travail sur les différents sites. Bosch comme Renault ou Volkswagen ont accumulé des milliards de bénéfices et auraient largement les moyens de maintenir les salaires comme les emplois, même en vendant moins de diesels polluants. Et il y a bien d'autres choses utiles que les ouvriers de Bosch sauraient produire.

Serge Fauveau

Sanofi – Vitry : le mécontentement grandit

À Sanofi Vitry, dans le Val-de-Marne, comme dans l'ensemble des différents sites du groupe, le mécontentement est palpable. Les conditions de travail se dégradent avec de plus en plus de tâches et de moins en moins de collègues pour les faire.

Au centre de production, les 113 embauches effectuées par la direction, dont 55 sont en contrats CDD et intérim, sont

insuffisantes en regard de la charge de travail. En Recherche, les travailleurs vivent un énième plan de suppression d'emplois.

Certains n'ont même pas eu le temps de défaire leurs cartons qu'à nouveau ils sont dans la tourmente.

L'annonce de 0% d'augmentation de salaire au moment même où la direction se félicitait de super résultats, 12 milliards d'euros de bénéfices en 2020, a renforcé le

mécontentement.

Après plusieurs jours d'assemblées dans les différents bâtiments de l'usine, le 4 mars plus de 200 travailleurs dont de jeunes collègues se sont rassemblés devant le Centre de recherche. Rejoints par des camarades d'entreprises voisines et un cortège de

travailleurs sans papiers, ils sont partis en manifestation autour du site pour réclamer l'arrêt des suppressions d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires. Le mécontentement est là et commence à s'exprimer.

Correspondant LO

Deliveroo : le retour des pousse-pousse

L'annonce par Deliveroo de sa prochaine introduction à la Bourse de Londres illustre l'enrichissement des plateformes de livraisons à domicile, avec le couvre-feu et la fermeture imposée des restaurants.

Les succès de Deliveroo, Uber Eats et autres plateformes en ligne doivent tout à l'exploitation des livreurs, précaires et sous-payés. « Je travaille 12 heures par jour, même quand il pleut ou qu'il fait froid » ; « Dans les rues désertes le soir, on ne se sent pas en sécurité » ; « Pour gagner 1200 euros par mois je dois travailler 30 jours sur 30 » ; « Avant le confinement je gagnais 13 ou 14 euros de l'heure, maintenant je tourne à 7 euros » : voilà quelques-unes des réflexions exprimées lors des rassemblements organisés par des livreurs en colère ces dernières semaines dans plusieurs villes.

Les coursiers, en scooter ou à vélo, sont plus de 50000 en France. Chez Deliveroo, ils sont passés de 11000 à 14000 en un an. Just Eat vient d'annoncer 4500 embauches en CDI salariés. Mais la majorité des livreurs ont un statut de micro-entrepreneur, sont rémunérés à la course et doivent payer eux-mêmes

leurs équipements.

Des dizaines de milliers d'emplois précaires, en particulier dans la restauration, chez Mac Do ou ailleurs, ayant disparu avec les fermetures et les restrictions imposées par le gouvernement, le nombre de candidats coursiers a augmenté. Les plateformes en ont profité pour baisser les prix. Pour gagner leur vie, les livreurs doivent enchaîner toujours plus de courses et mettre leur santé en péril. Ainsi les jours de pluie, où le travail est plus dangereux, les plateformes donnent une prime. C'est le salaire de la peur. À l'inverse, un retard dans la préparation chez le restaurateur, un incident sur le trajet, un client mécontent, et le livreur est radié. Quant aux travailleurs sans papiers, assez nombreux à s'inscrire en sous-louant le compte d'une personne en règle, ils doivent lui reverser une commission de 200, 300 ou 400 euros par mois.

Le couvre-feu et la

fermeture des magasins à 18 heures ont fourni un nouveau marché aux plateformes de livraison. Deliveroo, Uber Eats et C^{ie} ont passé des contrats avec Carrefour, Casino, Picard pour livrer épicerie et surgelés. Plus encore que des profits immédiats, ce que visent ces plateformes de livraison, à l'image d'Amazon, d'ailleurs actionnaire de Deliveroo, c'est d'étouffer leurs réseaux de clients pour écraser leurs concurrents avant d'augmenter massivement leurs commissions. Cela demande des injections de capitaux et c'est l'un des buts de l'introduction en Bourse de Deliveroo.



Des livreurs à vélo en grève à Arras en janvier.

Il est de bon ton parmi les journalistes ou les politiciens de dénoncer les méthodes sans scrupules des plateformes en ligne et de réclamer un encadrement juridique, surtout quand elles sont étrangères comme Deliveroo, Uber ou Amazon. Mais ces dernières prospèrent grâce à l'augmentation du nombre de jeunes précaires mis en concurrence par la crise et le chômage de masse.

Chaque mesure prise par le gouvernement, que ce soit sous prétexte de lutter contre la pandémie ou pour baisser le coût du travail, profite au patronat et se retourne à la fin contre la fraction la plus précaire de la classe ouvrière. En s'organisant eux-mêmes face aux plateformes, les livreurs prennent la seule voie qui leur permettra de défendre leurs intérêts.

Xavier Lachau

SFR : le profit contre l'emploi

SFR, un des principaux opérateurs français de téléphonie et fournisseur d'accès aux services Internet, vient d'annoncer un plan visant à supprimer 1700 postes sur les 9500 que compte le groupe, soit près d'un cinquième de l'effectif.

La direction de SFR prétend procéder à des départs volontaires, un classique patronal destiné à faire croire que les salariés ne sont pas jetés purement et

simplement à la rue.

SFR se porte bien, ayant augmenté son chiffre d'affaires en 2020 et enregistré un accroissement de 35 % du trafic sur ses réseaux. Cela n'empêche pas Altice, le groupe de Patrick Drahi qui contrôle SFR, de déclarer que ce plan a pour objectif de valoriser ses profits. En juin dernier, Altice avait annoncé la suppression de centaines d'emplois dans son autre filiale, RMC/BFM, provoquant

une grève.

De son côté, Drahi, pour ne pas dépendre tant soit peu d'actionnaires minoritaires, a acheté en janvier presque toutes les actions d'Altice Europe qu'il ne détenait pas encore, pour la somme de 3,1 milliards d'euros.

Ce sont ces jeux de pouvoirs entre capitalistes que les travailleurs payent d'une hausse générale du chômage.

Lucien Déroit

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : le procès d'un policier... et de la police

Le procès de Derek Chauvin, le policier qui a tué George Floyd à Minneapolis le 25 mai dernier, s'ouvrira mardi 9 mars. Il doit commencer par la sélection du jury et durer plusieurs semaines. Les autres policiers, complices du meurtre, seront jugés ultérieurement.

Derek Chauvin a tué George Floyd en l'étouffant avec son genou pendant près de neuf minutes, en public, en plein jour, alors qu'il était filmé par des passants qui assistaient à la scène. Pourtant, le policier, par la voix de ses avocats, plaide l'accident : George Floyd serait mort de ses problèmes de santé et d'une « dose mortelle de fentanyl », un médicament antidouleur ! Et malgré le caractère patent du meurtre de sang-froid, nul ne sait quel sera le verdict. L'administration Biden et les autorités locales redoutent une explosion de colère, par exemple si un acquittement était prononcé. Tout le monde a à l'esprit

la façon dont, en 1992, l'acquittement de quatre policiers ayant violemment battu Rodney King, un homme noir, avait déclenché à Los Angeles des émeutes qui firent plus de 50 morts. Et le meurtre de George Floyd a également déclenché une explosion de colère, avec des millions de manifestants dans tout le pays.

En même temps, il est très rare que des policiers soient condamnés pour de tels meurtres. Chaque année, un millier de personnes sont tuées par la police, des Noirs en proportion 2,5 fois supérieure à leur nombre dans la population. Ces dernières années, après des meurtres de sang-froid d'hommes



Des manifestants défilent dans les rues de Minneapolis à la veille du procès.

noirs qui n'étaient ni armés ni menaçants, plusieurs policiers ont bénéficié de non-lieu. Le racisme est évident dans certains de ces meurtres. Les forces de police ont longtemps été un des piliers de la ségrégation raciale, et elles en restent souvent marquées. Au-delà

de leurs préjugés raciaux, il y a leur rôle social : protéger un système économique injuste, dont le fonctionnement repose sur la violence. Et cet ordre social n'est pas en procès à Minneapolis.

Il est souhaitable que Derek Chauvin soit condamné, comme c'est l'exigence de

millions de personnes, de Noirs en particulier, indignés par son racisme et celui de la police. Pour empêcher les violences policières et les meurtres comme celui de George Floyd, c'est toute la société qu'il faudra changer.

Michel Bondelet

Chili : à quand le droit à l'avortement ?

Au moins 140 femmes chiliennes, soutenues par une ONG, vont porter plainte devant les tribunaux parce que les pilules contraceptives qui leur avaient été vendues n'ont pas empêché qu'elles soient enceintes.

Deux laboratoires sont sur la sellette : surtout le laboratoire allemand Grünenthal mais aussi le groupe américain Merck Sharp & Dohme. Le premier commercialise plusieurs types de pilules contraceptives et a dû retirer de la circulation près de 300 000 plaquettes défectueuses ; l'autre labo, quelques milliers. Mais ces plaquettes avaient été diffusées dans tout le pays, notamment dans des centres médicaux des quartiers les plus populaires, le tout sans grande traçabilité. Grünenthal s'est défendu mollement en expliquant que même quand la pilule est sans défaut, trois femmes sur mille peuvent être enceintes. Il a bien été condamné à une amende mais le type de pilules mises en cause est toujours commercialisé.

Cette affaire relance la question de l'avortement au

Chili. Depuis la dictature (1973-1990), la pénalisation de l'avortement a été renforcée. On ne peut avorter que suite à un viol ou à des problèmes de santé pour la femme enceinte. Il y aurait ainsi 700 avortements légaux chaque année mais, selon diverses estimations, entre 70 000 et 200 000 avortements clandestins. Et le petit nombre d'avortements légaux n'empêche pas qu'il existe une clause de conscience permettant aux médecins de refuser d'en pratiquer, même quand la femme y a droit, dans les hôpitaux publics comme dans les cliniques privées.

Or, bien des femmes enceintes malgré elles à cause des pilules défectueuses auraient bien avorté. Les unes étaient très jeunes, d'autres avaient déjà une famille nombreuse, mais ne pouvaient avorter que dans l'illégalité. Celles qui

vont devoir garder l'enfant malgré elles demandent une aide de l'État jusqu'au moment où il pourra aller au jardin d'enfants et où elles pourront reprendre le travail.

Des députées proposent la dépénalisation au moins pour les quatorze premières semaines de la grossesse mais elles doutent d'être suivies, car le Parlement est dominé par le conservatisme d'une grande partie des élus, qui relaient les diktats de l'Église catholique. En 2014, une ministre de la Santé avait dénoncé

le fait que les riches milieux conservateurs, qui s'affichaient contre l'avortement, n'hésitaient pas à recourir quand il s'agissait de leur progéniture. Cette déclaration avait déclenché un tollé bien hypocrite et elle avait dû quitter le gouvernement.

Mais les milieux conservateurs et l'Église ne sont pas tirés d'affaire pour autant. Le succès des femmes argentines dans la lutte pour le droit à l'avortement pèse dans la balance. En avril prochain vont commencer les travaux de rédaction de

la nouvelle Constitution. Il s'agit d'en finir avec celle adoptée du temps de Pinochet, comme la forte mobilisation populaire qui a précédé la crise du Covid l'a imposé. Les femmes chiliennes ont déjà montré combien elles peuvent peser sur la situation. Ce scandale de la pilule contraceptive qui, selon le mot d'une victime, « t'oblige à être maman », peut compter dans la mobilisation pour imposer l'avortement libre, sûr et gratuit pour toutes les femmes qui en ont besoin.

Jacques Fontenoy

Famille Windsor : la malédiction de la momie

Interrogés par une télévision américaine, Harry, le petit-fils de la reine d'Angleterre, et son épouse Meghan ont expliqué avoir voulu s'éloigner de la famille régnante.

En effet, comme Meghan en a fait l'amère expérience, même lorsqu'on épouse le prince charmant, il faut supporter la belle-famille.

Ce qui fait sourire ou pleurer dans un cercle restreint partout ailleurs, prend avec les Windsor la dimension d'un drame international. Le Premier ministre britannique a évidemment donné son opinion, qui est d'exprimer le plus profond respect à la reine et à l'institution. La question a été posée au porte-parole de la Maison Blanche, les télévisions du monde entier

ont convié les spécialistes les plus autorisés à venir se demander si effectivement les Windsor sont racistes et ont pour cela ostracisé Meghan Markle.

Régnant depuis 1714, il est logique que les Windsor soient durs aux pauvres, peu avarés de la vie des opprimés et cela va souvent avec le racisme. Ne trônent-ils pas depuis les temps de la traite négrière triomphante, de l'exploitation féroce de la classe ouvrière naissante, du plus grand empire colonial que le monde ait porté, dont l'histoire jusqu'à nos

jours a été accompagnée de nombreux massacres ?

Le plus décalé dans l'histoire n'est pas cette famille momifiée, tout juste digne du musée Grévin. C'est le fait que la bourgeoisie britannique, plus de trois siècles après sa révolution, en soit encore à l'utiliser comme garant et symbole de leur pays et outil d'unité nationale. Et les médias du monde entier, les dirigeants des puissances prétendument modernes continuent de leur emboîter le pas, respectueusement.

Si le ridicule tuait les défenseurs d'un ordre social dépassé, on pourrait se passer de révolutions.

Paul Galois



Les femmes veulent mettre fin aux grossesses imposées.